



Le premier ministre Trudeau était le centre d'attraction, hier à Montréal, au brunch-bénéfice auquel 2.200 personnes ont pris part. (Photo CP)

## Le «french power» protège mieux que jamais le Québec (Trudeau)

par Pierre O'Neill

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est d'avis que le «french power» est plus efficace et plus compétent que jamais à la tête du pays et que les intérêts du Québec y sont mieux protégés que jamais.

À l'occasion du dîner-bénéfice organisé par l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal, M. Trudeau a consacré, hier la majeure partie de son discours à prendre la défense des députés et ministres libéraux fédéraux du Québec, dont le comportement lui apparaît irrépréhensible.

Le chef libéral national a consacré la majeure partie de son discours à faire l'éloge de la députation francophone à Ottawa et à répliquer aux attaques dont ils font l'objet depuis quelques jours de la part des représentants du gouvernement Lévesque et même de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale. Quelques instants plus tôt, au cégep du Vieux-Montréal, le chef intérimaire du PLQ, M. Gérard-D. Lévesque, venait de justifier l'attitude du gouvernement fédéral concernant l'avenir de la Caisse de dépôt et placement du Québec et dans les projets

de modification aux tarifs de transport ferroviaire en faveur des fermiers de l'Ouest du pays.

Ces attaques sur le rôle des députés et ministres du Québec à Ottawa, le premier ministre Trudeau les trouve injustes. Référant aux grandes époques de l'histoire politique canadienne, M. Trudeau convient qu'à une certaine époque, sous des

régimes antérieurs, les représentants des autres provinces exerçaient le pouvoir à Ottawa, mais il lui apparaît évident que «c'est à l'inverse» qui prévaut aujourd'hui et que le «french power» est bien en place.

Le rôle répondeur des Québécois francophones à Ottawa, le premier ministre l'attribue non pas à des préjugés, mais

à leur compétence. C'est pourquoi, dit-il, il a confié les finances publiques à M. Marc Lalonde avec la mission de faire en sorte que le pays puisse traverser la crise avec un minimum de souffrances pour les concitoyens.

Fier de son ministre des Finances et de tous les autres ministres francophones du

Voir page 12: Trudeau

## Le chef du PLQ réproouve le projet de loi S-31

par Pierre O'Neill



Le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard D. Lévesque, au conseil général de son parti, hier à Montréal. (Photo CP)

Le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, a prévenu hier les libéraux fédéraux qu'il n'appartient pas au Sénat canadien de décider de l'avenir de la Caisse de dépôt et placement.

S'adressant à quelque 300 militants libéraux provinciaux à l'occasion de la clôture des assises du conseil général du parti à Montréal, M. Lévesque a vivement dénoncé l'attitude du gouvernement Trudeau concernant le projet de loi S-31.

Tout en reprochant au gouvernement du Québec d'avoir transformé le dossier du S-31 en «balon politique», le chef intérimaire du PLQ s'en est pris au gouvernement canadien qui s'attaque «à l'une des meilleures décisions du gouvernement libéral, une politique de vision, la création de la Caisse de dépôt et placement».

Dans ce discours à forte saveur nationaliste qui précédait de quelques instants seulement l'intervention de M. Trudeau au dîner-bénéfice qui se tenait au Reine-Élisabeth, le leader des libéraux provinciaux a mis en garde les libéraux fédéraux: «Nous n'avons pas l'intention de laisser n'importe qui s'attaquer à notre oeuvre collective et on ne laissera personne jouer avec le rôle de la Caisse. Ce

n'est pas au Sénat canadien de décider de son avenir. Nous disons au gouvernement canadien, n'arrivez pas par la porte d'arrière avec le projet de loi S-31. Si des choses ne font pas votre affaire, dites-le. Il faut savoir où se trouvent les véritables intérêts du Québec. On ne se sert pas d'un marteau-pilon pour tuer une mouche».

C'était la première réaction officielle du PLQ au projet de loi-31 visant à limiter les mises de fond de la Caisse de dépôt et placement dans le secteur des transports. Les députés à la réunion du conseil général ont accordé une longue ovation à la prise de position de leur chef intérimaire.

La direction du PLQ avait limité la durée du conseil général, précisément pour permettre aux participants de se rendre au dîner-bénéfice des libéraux fédéraux. Pendant que des dizaines de députés libéraux de l'Assemblée nationale et de militants provinciaux quittaient le cégep du Vieux-Montréal à la hâte pour se rendre à l'hôtel Reine-Élisabeth, M. Gérard-D. Lévesque donnait une conférence de presse où il a réitéré les affirmations qu'il venait de faire devant ses propres militants. Interrogé par les journalistes sur les remous que risquait générer son attaque à l'endroit des frères fédéraux, M. Lévesque a expliqué: «Si le fédéral ne

Voir page 12: Lévesque

## Décision de la Cour suprême ce matin Québec a tout à gagner

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Le Québec a tout à gagner et bien peu à perdre du jugement qui doit rendre, à 10 h 30 ce matin, la Cour suprême du Canada sur son droit de veto en matière constitutionnelle.

C'est ce qu'accordent à dire les avocats des deux parties, à la veille de cette seconde décision du plus haut

tribunal du pays en moins de 15 mois à propos de la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement Trudeau.

Les avocats des gouvernements fédéral et québécois croient que le jugement ne devrait pas affecter la légalité des modifications constitutionnelles qui sont intervenues et que son impact sera essentiellement politique.

À la demande du Québec, la Cour

doit décider si le consentement du Québec était nécessaire «par convention» pour permettre le rapatriement et les modifications à la constitution qui sont intervenues à la suite de l'accord du 5 novembre 1981 entre Ottawa et les neuf provinces anglophones.

La décision du Québec de porter la cause devant les tribunaux, quelques jours après l'accord du 5 novembre,

Voir page 12: Cour suprême

## Attentat contre Jean-Paul II La justice italienne remonte la piste bulgare

ROME (AFP) — L'Italie a brusquement durci le ton vis-à-vis de la Bulgarie alors que l'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II révèle, dix jours après l'arrestation du fonctionnaire bulgare, Sergueï Ivanov Antonov, de nouvelles ramifications et indiscrétions sur la «piste bulgare».

Ainsi, des démarches ont été faites par la justice italienne pour obtenir la levée du statut diplomatique protégeant un employé de l'ambassade de Bulgarie à Rome qui serait impliqué dans l'attentat, croit savoir l'agence italienne Ansa.

Citant des sources judiciaires, l'agence indique que cet employé, Teodorov Ayzov — le troisième bulgare apparaissant dans l'enquête sur l'attentat de la place Saint-Pierre — ne peut actuellement faire l'objet d'un mandat d'arrêt en raison de l'immunité diplomatique dont sa fonction

de caissier à l'ambassade de Bulgarie lui permet de bénéficier.

C'est pourquoi le juge romain Ilario Martella a entamé des démarches auprès du ministère italien des Affaires étrangères pour obtenir la levée de l'immunité diplomatique, précise encore l'agence italienne.

Hier soir, il était impossible d'obtenir toute information à l'ambassade de Bulgarie à Rome sur le statut de l'employé. L'ambassade avait auparavant confirmé que Ayzov, mis en cause pour la première fois la semaine dernière par le journal turc Gunes, avait occupé le poste de caissier jusqu'au mois dernier. Depuis il serait, selon certaines sources, rentré en Bulgarie.

Les deux autres Bulgares impliqués dans l'enquête sur l'attentat sont d'une part Sergueï Antonov, fonctionnaire des

lignes aériennes bulgares actuellement emprisonné, et d'autre part Jelio Kolev Vassiliev, secrétaire de l'attaché militaire bulgare à Rome jusqu'à son retour à Sofia en juin dernier. Vassiliev fait l'objet, selon des sources judiciaires, d'un mandat d'arrêt pour sa participation présumée à l'attentat.

Sur le plan diplomatique, le gouvernement italien, sortant pour la première fois de la réserve qu'il observait depuis le début de l'affaire, a convoqué samedi l'ambassadeur de Bulgarie à Rome, M. Vemilim Kozev. Il lui a signifié qu'il jugeait «inadmissible» toute tentative d'établir un «lien» entre le cas Antonov et celui des deux Italiens, Paolo Farsetti et Gabriella Trevisin, incarcérés depuis août dernier en Bulgarie sous l'accusation d'espionnage, comme on l'avait suggéré à

Voir page 12: Piste bulgare



Un Boeing 707 de la compagnie américaine Global Airlines, transportant 60 passagers dont 45 journalistes des chaînes américaines de télévision qui avaient couvert la visite officielle du président Reagan au Brésil, a dû faire un atterrissage d'urgence, samedi, sur l'aéroport international de Brasilia, en raison d'une défaillance mécanique. L'avion n'ayant pu prendre rapidement de l'altitude, le train d'atterrissage a frappé l'un des pylones d'éclairage de la piste. Le train d'atterrissage gauche a été arraché et deux pneus ont été crevés. Personne n'a été blessé dans l'incident. (Photolaser AP)

### le week-end sportif



#### Victoire de Harti Weirather, déception chez les Canadiens

L'Autrichien Harti Weirather (au centre) a débuté en fanfare la saison de Coupe du monde de ski en signant une impressionnante victoire dans la descente de Lagalp. Weirather a dominé son compatriote Franz Klammer (à droite) par plus d'une seconde, le Suisse Peter Muller (à gauche) terminant troisième. Cette première épreuve de l'année a été catastrophique pour les Canadiens qui ont confirmé leur manque d'entraînement. Ken Read a été le meilleur avec une sixième place contre une 12e place à Steve Podborski. Page 9.



#### Le combat de Léveillé a motivé les Bruins

Les Bruins de Boston ont réussi à vaincre le Canadien au Forum pour la première fois en six ans, l'emportant 6-4, samedi soir. De l'avis des joueurs des deux formations, Normand Léveillé a été une source de motivation pour les Bruins, qui lui ont rendu visite à l'Institut de neurologie de Montréal. Barry Pederson avec trois buts, Peter McNab avec trois aides, et le gardien Pete Peeters ont été les vedettes des Bruins. Le Canadien dispute son prochain match ce soir au Forum contre les Whalers de Hartford. Page 8.

## Le coeur artificiel tient bon Barney Clark se remet d'une seconde opération chirurgicale

SALT LAKE CITY (AFP) — M. Barney Clark, le premier homme à avoir subi l'implantation d'un coeur artificiel, se remet hier d'une seconde intervention, consécutive à un incident pulmonaire qualifié de «mineur» par ses chirurgiens.

Son état de santé est toujours considéré comme «sérieux mais stable» et l'équipe médicale qui l'entoure envisage de le remettre à une alimentation normale et de le faire se lever dans les tous prochains jours, a indiqué un porte-parole de l'hôpital.

M. Clark, dentiste à la retraite de 61 ans, avait dû subir une seconde opération samedi pour éliminer des poches d'air qui s'étaient formées dans sa cage thoracique à la suite de la rupture d'alvéoles pulmonaires. Les médecins avaient d'abord craint une fuite d'air dans l'appareillage du coeur artificiel qui est actionné par un compresseur. Ils s'étaient toutefois rendus compte, en opérant, que le coeur

conçu par le Dr Robert Jarvik n'était pas en cause.

Le coeur artificiel n'était en rien responsable de ce problème et les fonctions cardiovasculaires du patient n'ont aucunement été affectées, a dit le Dr Devries, le seul chirurgien autorisé par l'administration fédérale de la santé à tenter cette opération.

M. Clark a souffert toute sa vie d'emphysème pulmonaire modéré et ses poumons sont naturellement moins souples du fait de son âge, a expliqué le Dr Devries. Ceux-ci avaient reçu davantage d'air lorsque le patient avait été branché sur un poumon artificiel pendant la greffe. Ces facteurs combinés ont été la cause des ruptures.

L'équipe chirurgicale est satisfaite de l'état du dentiste retraité. Le Dr Devries a précisé qu'il avait traité trois ou quatre alvéoles endommagées et que d'autres,

Voir page 12: Opération

PLYMOUTH HORIZON 1983

Une bonne idée

**Omni**

À partir de \$6,588<sup>00</sup>

DODGE OMNI 1983

**\$600 dollars en prime!**

Sièges baquets inclinables  
Servo-freins  
Essuie-glace intermittents  
Rétroviseur gauche télé-commandé  
Lampe de compartiment — Bagages  
Protège-pare-chocs  
Ornements de pneus  
Miroir de toilette  
Klaxons accouplés  
Volant sport

Standard  
Standard  
Standard  
Standard  
Standard  
Standard  
Standard  
Standard  
Standard

Automobiles **FORGUES** Inc.

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

«dans l'est, chrysler... c'est nous autres»

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal 642-7411

# Quand les hommes s'approprient la naissance

**DANS Les Bateleurs du Mal-Joli**, la Française Marie-José Jaubert dénonçait le mythe de l'accouchement sans douleur. Dans un deuxième ouvrage sur le même sujet, *Ces hommes qui nous accouchent...*, publié simultanément aux Éditions Libre expression et Stock, elle relance et prolonge le débat sur la souffrance des femmes en s'appuyant sur une enquête qui l'amène au coeur de la nouvelle obstétrique.



**FÉMININ PLURIEL**  
**Renée Rowan**

Il y a une mode pour l'accouchement comme il y a une mode pour toute autre chose. Actuellement, la mode est aux gourous misogynes qui se sont appropriés la naissance comme si elle leur appartenait en propre. Pour ces nouveaux accoucheurs, la naissance devient une fête: elle se passe dans l'eau, en musique, en contact avec la nature, au milieu d'un cercle de parents ou d'amis. La réalité, pour la grande majorité des femmes, est toute autre.

«L'accouchement sans douleur, ça n'existe que pour 10 à 13% des femmes», note au cours d'une entrevue Marie-José Jaubert qui est de passage à Montréal pour le lance-

ment de son livre. Quel que soit le lieu, que les femmes soient préparées ou pas, quelles que soient leur culture ou les traditions, le pourcentage de femmes qui accouchent sans douleurs ne varie pas et l'on n'est pas encore arrivé à expliquer pourquoi, poursuit-elle. Les recherches sur les douleurs de l'accouchement sont très peu avancées; on est encore aux balbutiements.

Dans ce deuxième ouvrage, Marie-José Jaubert étudie les écrits de ces gourous mystiques de la naissance que sont entre autres Michel Odent et Frédéric Leboyer. Elles les confrontent aux témoignages de ces femmes pour qui ces nouvelles méthodes n'ont pas donné les résultats escomptés et qui se sentent encore plus coupables de n'avoir pas

qui se prennent pour des mages et que les femmes acceptent de suivre aveuglément. Il n'y a aucune différence entre le pouvoir psychologique qu'exercent les sectes et le pouvoir qu'exercent ces gourous.

«Est-ce qu'accoucher «naturellement», c'est-à-dire dans la douleur pour une grande majorité de femmes, c'est forcément accoucher dans la joie? Marie-José Jaubert sort de son enquête moins convaincue que jamais de cette donnée. «Aliénée la femme qui a choisi de mettre au monde son enfant sans souffrance? Celle qui réclame autre chose qu'une mise en condition psychologique? Celle qui veut un accouchement conforme à son désir plutôt que conforme à la philosophie de l'obstétricien? Celle qui entend choisir et non subir? Qu'est-ce qu'on a donc tant à expliquer?»

Depuis l'avènement de la méthode psychoprophylactique, le fameux accouchement sans douleur, on renvoie ordinairement les douleurs de l'accouchement à l'imaginaire de la femme comme si ça se passait dans sa tête et non dans son ventre, remarque Marie-José Jaubert. On essaie de la distraire, de lui parler,

on veut la sortir de sa douleur en portant son attention sur le beau bébé qui vient... on ne lui apporte aucune autre aide que psychologique.

«Pourquoi ne pas écouter le cri de la femme à côté qui ne supporte pas la douleur comme moi ou qui la trouve inutile, qui a une autre culture, une autre approche? C'est ce rigorisme qui est vraiment intolérable, affirme Marie-José Jaubert. Entre une surmédicalisation imposée et l'accouchement naturel à tout prix, il y a sûrement place pour autre chose. Pourquoi rejeter systématiquement l'accouchement sous péridurale quand elle peut être utile à certaines, ce qui ne veut pas dire l'imposer à toutes?»

Les femmes qui vivent le mieux leur accouchement, opine cet auteur, sont celles qui peuvent choisir leur type d'accouchement, au moment même où elles accouchent, pas quand elles sont enceintes et n'ont qu'une vague idée de ce qui va se passer. Mais pour cela, les femmes doivent être beaucoup mieux informées qu'elles ne le sont. «Il faut dire aux femmes ce qu'est réellement un accouchement,

ce que sont une déchirure, une épisiotomie, un forceps, une péridurale, une césarienne... expliquer le quand, le comment, le pourquoi. Il faut aussi leur dire ce qu'est la douleur, leur en parler ouvertement, mais sans dramatisation.»

Il est aussi important, dit-elle encore, de parler de la grossesse et de l'accouchement sans jugement de valeur, sans référence implicite à la «bonne» ou la «mauvaise» mère. Ce serait déjà apporter un changement radical dans les mentalités.

Il n'y a pas que «ces hommes qui nous accouchent». Il y a aussi ceux qui voudraient bien accoucher à la place des femmes. Et un bon exemple de cela est le dernier livre de Léandre Bergeron, *Petit manuel de l'accouchement à la maison*, paru récemment chez VLB éditeur. C'est ce que l'on appelle de la récupération facile qui peut même être dangereuse. Qu'aurait-on à faire de cet autre gourou?

Suffit-il que sa femme ait mis au monde un enfant à la maison pour lui permettre d'affirmer sur un ton qui ne

souffre pas la contradiction que c'est le meilleur endroit où accoucher. «Prendre en charge la naissance de son enfant est un acte responsable. Et le fait d'assumer la responsabilité de cet acte réduit les risques de malchance. La vie est pleine de ces étranges contradictions. Des couples apeurés par la responsabilité se réfugient dans la quinquillerie médicale pour en ressortir trop souvent avec un enfant au cerveau endommagé par les forceps ou drogue pendant des mois ou déséquilibré émotionnellement pour la vie tandis que le couple qui a assumé la responsabilité de la naissance de son enfant à la maison se retrouve avec un enfant équilibré, sain de corps, de cœur, d'esprit. La peur va chercher le malheur qu'elle fuit (...). Et caetera, et caetera.

Ce court extrait illustre bien le ton de cet ouvrage où les jugements de valeur du même genre pillulent. Léandre Bergeron affirme, non moins péremptoirement, qu'une femme qui travaille, c'est-à-dire qui a un job qui lui rapporte, peut difficilement se concentrer sur son enfant et lui donner la priorité d'affirmer sur un ton qui ne

heures par jour le bruit métallique de la machine à écrire ou de la machine à coudre que sa mère opère subit un abrutissement qui peut se manifester de bien des manières. Il se rend vite compte que sa mère n'est pas la pour lui, qu'il est pour ainsi dire de trop alors qu'il a à peine commencé à se manifester dans ce monde. Il n'est pas prioritaire mais secondaire et agira en secondaire, en être plus ou moins rejeté. Il causera bien malgré lui des complications à l'accouchement. Ce sera en enfant brailleur? Avec raison. Il sera trop attaché à sa mère? Avec raison. Et ça continue.

«Pour le développement du corps, du cœur et de l'esprit du fœtus, la mère doit mener une vie active mais tranquille et sécurisante. L'idéal est évidemment l'activité tranquille de la maison. loin du centre de la ville, à la campagne si possible, où la mère s'occupe d'un bord de l'enfant qu'elle porte, fait son ménage, le lave, les repas, se repose souvent, fait de longues marches, écoute de la musique qui correspond à son état de recueillement, voit des amis sympathiques tout en évitant les rencontres qui l'agressent, jase avec son petit dans son ventre, lui raconte des histoires et dort ses nuits dans la paix et la tranquillité.»

De la poésie, du rêve, mais aussi une façon choquante et détournée de renvoyer les femmes à la maison. Assez, assez. Il est grand temps pour les femmes de reconquérir leur accouchement et que cesse de discours en dehors de toute réalité.

## La démolition du manoir Dumontier

**VERS** la fin de l'été dernier, le ministre des Transports du Québec a annoncé la démolition du manoir Dumontier, à Sainte-Anne-d'Yamachiche, dans le but d'aménager l'intersection de deux routes.



**LE PATRIMOINE**  
**Alain Duhamel**

Officiellement, le ministre des Affaires culturelles, après avoir donné avis de son intention de classer le bâtiment, après avoir conclu, brièvement, un protocole d'entente pour sa mise en valeur avec l'administration municipale, a laissé disparaître ce témoin du patrimoine des Québécois parce qu'il n'a pas reçu dans sa démarche l'appui de l'administration locale et de la population.

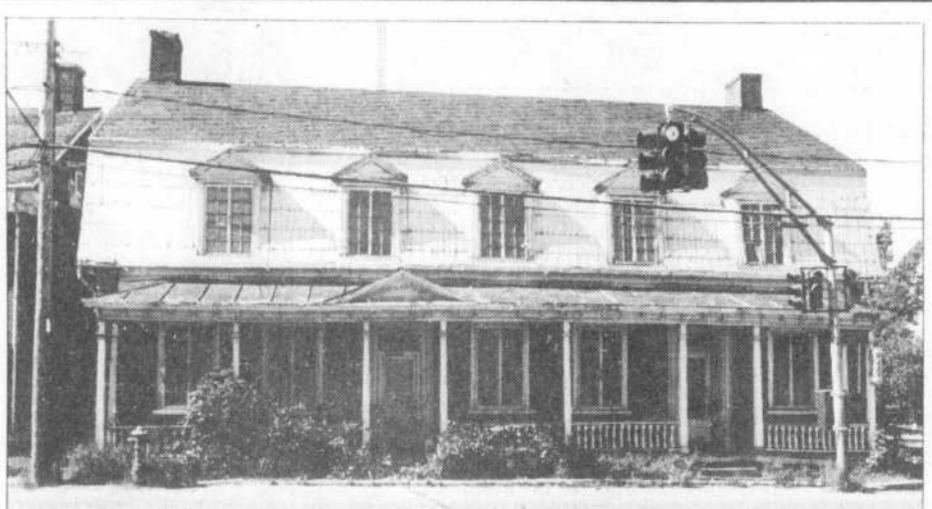
Dans son dernier rapport annuel, la Commission des biens culturels analyse cette affaire et en vient à la conclusion que la politique de délégation des responsabilités ou de délégué des biens culturels «ne sera applicable que dans les seuls cas où la structure d'accueil — municipalité, société, groupe ou autre — possèdera déjà l'expertise ou les ressources nécessaires à la poursuite des projets et des objectifs culturels.»

«En d'autres mots, vouloir confier la restauration et la gestion de biens culturels à des pouvoirs locaux de petite taille, non suffisamment préparés à assumer une telle responsabilité apparaît comme une illusion qu'il faut perdre dès maintenant», affirme la

Commission des biens culturels. Le manoir Dumontier, aussi connu sous le nom de maison Dupont, se trouvait à un carrefour central du village (la route 153 et la route 138 ou rue Sainte-Anne et chemin Saint-Jacques). C'était un grand bâtiment en pierre, avec toit mansard, construit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1977, le ministre des Transports l'achetait de la famille Gendron dans le but de le démolir. La famille s'était réfugiée immédiatement à l'arrière, dans un bâtiment neuf, que le ministre a dû déplacer plus tard lorsqu'il a cru à la mise en valeur du manoir.

Pendant plusieurs années, ce bâtiment ancien est demeuré inoccupé et sans entretien. Sa détérioration était devenue si grande qu'elle rendait tout projet de restauration ou de réhabilitation hors de portée du budget de l'administration municipale.

La valeur patrimoniale de l'immeuble ne faisait aucun doute. Pourtant, le ministre des Affaires culturelles a levé



Le manoir Dumontier que le ministre des Affaires culturelles n'a pu refiler à l'administration municipale et qu'il a laissé démolir. (Photo IBC)

l'avis d'intention de classer.

«La Commission estime qu'aucun argument majeur ne peut justifier pareil revirement de position. Elle croit au contraire que la cohérence de l'administration publique risque un sérieux coup dans l'esprit non pas des seuls citoyens d'Yamachiche mais de tous les défenseurs du patrimoine qui prouvent ici la garantie morale (la seule qui reste) et le sens profond de leur contre l'arasement aveugle des témoins de l'histoire.»

L'entreprise du ministère des Affaires culturelles n'a pas semblé recueillir l'appui de l'opinion publique. Evidemment, quand un gouvernement laisse un immeuble se détériorer à ce point et tente ensuite de le refiler à une administration locale, les villageois s'interrogent sur les conséquences réelles de la manœuvre. D'autant plus que, à quelques pas de la maison, les villageois ont contribué et profitent de la sauvegarde de la maison du poète Nérée Beauchemin. Ils ne sont donc pas, a priori, indifférents au patri-

moine. «La Commission croit que l'opinion publique compte pour beaucoup dans la sauvegarde des biens culturels, dans la mesure toutefois où toute l'information circule vraiment. Ne nous leurrons pas, le problème de l'appui du public à la sauvegarde est celui de la visibilité de la valeur culturelle.»

«Même avec la garantie de subventions, à 100%, la population locale n'a-t-elle pas l'impression qu'on veut lui refiler pour toujours un éléphant blanc qui, un jour ou l'autre, pesera sur ses taxes? Pourquoi un gouvernement supérieur, propriétaire d'un immeuble qui prétend moment historique d'intérêt national, le transfère-t-il, avant sa restauration, à un pouvoir local plus dénué? Voilà les questions que se poserait tout citoyen tranquille d'un village tranquille.»

En fait, l'affaire porte à s'interroger sur la crédibilité d'un ministère, et par lui d'un gouvernement, qui cherche à se débarrasser d'un parc immobilier qu'il juge encombrant et de plus en plus lourd à porter. Ailleurs au Québec, le ministère des Affaires culturelles se trouve dans des situations semblables dans ses

rapports avec les administrations locales. On ne pourra loger toutes les municipalités régionales de comté dans le premier monument venu.

Archives — Les chercheurs et les sociétés ont jusqu'au 21 janvier pour solliciter des Archives nationales une

contribution financière dans le cadre du programme d'aide à la recherche archivistique.

Le programme couvre les projets de recherches théoriques, de publication consacrées aux archives, d'inventaire, de traitement de conservation ou de description dans le but de mettre en valeur des fonds d'archives ou de créer des instruments de travail.

«Les demandes ayant pour objet le traitement et la description de documents accessibles au public ou de documents d'archives protégés selon les termes de la loi sur les biens culturels seront considérées en priorité. Cependant, une attention particulière sera également accordée à la provenance géographique des demandes ainsi qu'à l'originalité des projets», peut-on lire dans les documents du ministère des Affaires culturelles.

L'an dernier, les Archives nationales ont accordé \$115,800 en subventions à 26 projets. On peut se procurer les formulaires d'inscription dans les centres régionaux des Archives nationales du Québec.

**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

### avis de décision

Décision CRTC 82-1023: Service régional de télévision payante de langue française dans l'est du Canada (le Québec, l'Ontario et la région de l'Atlantique). Télévision de l'Est du Canada (TVEC) Inc. — 82151300-1859-9431 Québec Inc. 821514700, lors de l'audience publique tenue les 5 et 6 octobre 1982 à Montréal, le Conseil a étudié deux demandes concurrentes qui ont été soumises en réponse à l'avis public CRTC 1982-22 du 18 mars 1982 par lequel le Conseil sollicitait des demandes visant à offrir un service régional de télévision payante de langue française d'intérêt général destiné à desservir le Québec, l'Ontario et la région de l'Atlantique, soit le foyer des importantes collectivités de langue française au Canada.

**L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE**

RENCONTRER...  
Partager votre vie avec une personne qui saura donner  
«UN VISAGE À VOS RÊVES»

N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR?

847 rue CHERRIER (Métro Sherbrooke)  
Montréal, Qué.  
OUVERT:  
Lundi au ven. de 10h à 21h.  
Samedi de 10h à 15h.

524-1176

Organisme à but non lucratif

Canada

## Bébés phoques: la décision de la CEE sur des sanctions est reportée au 17

**BRUXELLES (Reuter)** — Les ministres de l'Environnement de la Communauté économique européenne réunis à Bruxelles n'avaient pas réussi samedi aux premiers heures à se mettre d'accord sur le caractère volontaire ou obligatoire d'éventuelles sanctions contre les importations de peaux de bébés phoques en provenance du Canada.

Ils ont donc décidé de reporter toute décision à ce propos à une prochaine réunion, fixée au 17 décembre.

Se réjouissant de cette décision, le ministre canadien des Pêcheries, M. Pierre De Bane, croit même que la CEE finira par renoncer à son intention d'imposer une telle mesure restrictive.

Selon lui, les ministres de l'Environnement des Dix ont été mal informés des activités de la chasse aux phoques au pays. Soutenant que les opposants à la chasse emploient souvent pour parler des phoques des qualificatifs qui s'appliquent aux êtres humains, M. De Bane a affirmé que les écologistes excitaient la population en faisant appel à ses émotions.

Au cours de plusieurs heures de discussions, les ministres n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le caractère des mesures à prendre, notamment si les restrictions commerciales devaient empêcher le massacre des bébés phoques devant se fonder uniquement sur des critères moraux, ou si l'on pouvait les justifier pour des raisons de préservation de l'espèce.

Bien que M. Giles Shaw, secrétaire d'État britannique chargé de l'Environnement, se soit déclaré déçu que la réunion n'ait pas permis de parvenir à une décision, on précise de source diplomatique que la Grande-Bretagne s'était opposée à une interdiction totale des importations de peaux de bébés phoques dans la Communauté.

M. Shaw a précisé aux journalistes que l'Association de la fourrure britannique avait accepté, à la demande du gouvernement, de recommander à ses membres une suspension volontaire d'un an des importations des peaux de bébés phoques à compter de mars prochain, date à laquelle débute la campagne annuelle.

### Temps doux: des records sont battus

Les températures continuent de donner à l'automne québécois une allure bien printanière. D'autres records de températures ont été franchis samedi notamment à Dorval et à Québec.

Par exemple, à Dorval, le mercure a atteint 15 degrés, tôt le matin, brisant ainsi le record de 12 degrés, enregistré le quatre décembre 1953. Environnement Canada signale que le temps se refroidira quelque peu, au cours des prochains jours.

On précise de source diplomatique que les pays les plus favorables à une décision obligatoire, opposable aux États membres de la CEE, étaient l'Italie et les Pays-Bas, qui ont déjà imposé leurs propres interdictions au niveau national.

L'Irlande, le Luxembourg et la Grèce se sont déclarés favorables à une interdiction ou un moratoire d'un an. En revanche, la France, la RFA et la Grande-Bretagne se sont montrés plus réservés.

La mise à mort chaque année au Canada de quelque 180.000 bébés phoques pour récupérer leur peau, leur huile et leur viande a suscité de violentes réactions de l'opinion publique et amené l'assemblée européenne et la commission à recommander que l'importation des peaux soit interdite.

Des diplomates canadiens viennent de terminer une tournée des capitales européennes, demandant aux autorités de ne pas décréter d'interdiction des importations, mais plutôt de constituer une commission internationale afin d'enquêter sur la préservation des espèces et le problème moral que pose ce massacre annuel. Selon les Canadiens, les trois millions de dollars de peaux exportées chaque année vers le marché commun ne menacent pas la survie de l'espèce, et la mise à mort à coups de gourdin n'est pas plus cruelle que les méthodes utilisées dans les abattoirs ouest-européens.

Une équipe internationale de chercheurs, financée par la commission européenne, a conclu que la population d'au moins d'une des deux espèces de phoques chassés au Canada avait augmenté.

**guérin**  
l'éditeur qui édite

**Guide complet de mécanique automobile**

Réparation simplifiée pour le mécanicien amateur  
Mécanique populaire  
ISBN-2-7601-0615-2 — 331 p.  
11,25\$

**Guérin** éditeur limitée  
4501 Drotel  
Montréal H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481

Un des meilleurs renseignements fournis dans ce livre est le fait qu'il vous dit ce que vous ne devriez pas tenter de réparer vous-même. Le mécanicien amateur peut causer plus de dommages s'il ne sait pas exactement ce qu'il fait ou s'il n'a pas les outils nécessaires.

**En vente dans toutes les librairies**

4560 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil  
Longueuil, Québec  
Tél.: (514) 677-8525

168 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 843-6241

**CARTES D'AFFAIRES**

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**  
Associés  
Fondée en 1892  
Brevets d'invention  
 Marques de commerce  
 Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield  
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272  
Télex 05-268656. Cable MARION  
Télécopier international Xerox 400

**DAVID, BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.  
JACQUES BRANCHAUD, C.A.  
PIERRE BARBEAU, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE**

**OLIVETTI PRAXIS 35**  
10-12-15 lettres au pouce.  
Dispositif de correction.  
Éléments d'écriture (marginette) et cartouche-ruban interchangeables.

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av. du Parc, Montréal  
270-1141

**Samson Bélair**  
Comptables agréés

Québec  
Toronto  
Vancouver  
Sherbrooke  
Kitchener  
Gaspé  
Hinton

Montréal  
Calgary  
Rimouski  
Saint-Hyacinthe  
Saguenay  
Coaticook

Ottawa  
Edmonton  
Trois-Rivières  
Gatineau  
Matane  
Amos

**AVIS DE CONCOURS**

Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet : Programme expérimental de développement de centres de vacances familiales.

Afin d'expérimenter au Québec différentes formules de centres de vacances familiales, d'une capacité de 100 à 200 lits, (de type V.V.F., village-vacances-familiales), le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche invite les organismes répondant aux exigences décrites ci-dessous à soumettre des projets de développement en vue du choix par un jury de sélection de projets préliminaires qui seront éventuellement admissibles à une subvention dans une deuxième étape.

Sont admis à ce concours les organismes sans but lucratif qui sont propriétaires d'équipements accueillant déjà des familles en vacances, ou dont les membres possèdent, dans un périmètre restreint, des fermes d'hébergement, des résidences privées accueillant des touristes, des chalets, des terrains de camping, de centres de vacances, des établissements scolaires adaptés à l'accueil de touristes, des petits hôtels, des auberges, des restaurants et autres équipements de services et de loisirs, ainsi que les municipalités concernées.

Les documents relatifs au concours seront distribués à compter du 2 décembre 1982, à l'adresse suivante: ministère du Loisir, Chasse et Pêche, Direction du loisir touristique, édifice "Place de la Capitale", 7<sup>e</sup> étage, 150, boul. St-Cyrille Est, Québec, G1R 4Y3, téléphone 643-3459. Les projets devront être acheminés à la même adresse, avant le vendredi, 14 janvier 1983 à 15:00, date et heure limite de réception.

Le Ministère ne s'engage à retenir aucun des projets présentés, même ceux qui seront recommandés par le jury de sélection.

Le sous-ministre  
Pierre Le François

# en bref...

## ■ Un mille à pied, ça use...

Les transports en commun pourraient être à nouveau paralysés à Montréal vers le 13 décembre si aucun compromis n'intervient d'ici là entre les employés d'entretien de la CTCUM. C'est ce qu'a déclaré samedi le président du syndicat, M. Jacques Morrisette, en précisant qu'il s'agissait d'un ultimatum en réponse à l'attitude, selon lui provocatrice et intransigeante, du président de la CTCUM, M. Lawrence Hannigan. M. Morrisette a dit ne pas comprendre pourquoi la partie patronale avait refusé la contre-proposition déposée vendredi par le syndicat. La prochaine rencontre entre les deux parties est prévue pour aujourd'hui. Les employés d'entretien se réuniront en assemblée générale avant le déclenchement éventuel du débrayage.

## ■ Des espions Impunis

OTTAWA (PC) — Environ dix personnes ayant poursuivi des activités d'espionnage contre le Canada vivent à l'abri des poursuites judiciaires, en raison du laxisme des politiques fédérales à ce sujet, a déclaré l'ex-solliciteur général du Canada, M. Allan Lawrence. Dans une interview diffusée hier, M. Lawrence a toutefois refusé d'identifier les personnes en cause. Selon lui, ces individus, dont certains vivent de généreuses pensions de retraite du gouvernement, sont coupables de trahison envers le Canada. M. Lawrence affirme que l'affaire Hambleton, cet ex-professeur de l'Université Laval qui fut à Londres son procès pour espionnage, est un exemple de la trop grande tolérance du régime canadien envers les espions.

## ■ Un rapport peu approprié

«Le rapport Applebaum-Hébert est une conception d'un vêtement intéressant, somptueux, qui est fait pour d'autres, qui n'est pas approprié au climat québécois.» C'est l'image utilisée par le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, pour signifier que les recommandations contenues dans le rapport sur les politiques culturelles canadiennes ont été «faites pour les autres». Invité à la télévision de Radio-Canada samedi, M. Richard a soutenu que «la réalité québécoise du cinéma n'est pas la réalité canadienne anglaise du cinéma», du théâtre, de l'édition... À titre d'exemple, M. Richard a rappelé qu'au moment où l'écrivain Anne Hébert recevait le prix Fémina pour «Les Fous de Bassan», les médias rapportaient à Toronto la nouvelle et rebaptisaient l'oeuvre «The mad people of Bassan».

## ■ La Presse poursuivie?

Le président et principal actionnaire de la société aérienne Quebecair, M. Alfred Hamel, songe à instituer une poursuite en libelle diffamatoire contre le quotidien La Presse. M. Hamel a précisé hier que ses avocats étudient les allégations du quotidien montréalais, publiées samedi, concernant son implication dans le dossier Quebecair. Le PDG de Quebecair refuse pour l'instant de commenter l'article en question.

## ■ Pas d'année sainte en 1983

CITÉ DU VATICAN (Reuter) — Le Vatican a démenti que 1983 ait été déclarée Année sainte pour attirer des pèlerins et des touristes à Rome et ainsi contribuer à l'assainissement des finances du Saint-Siège. Pendant la dernière Année sainte, en 1975, le Vatican a dépensé plus d'argent qu'il n'en a gagné, a déclaré à la presse le père Romeo Panciroli, son porte-parole. Des articles parus dans la presse italienne avaient rapproché la proclamation de l'Année sainte par Jean-Paul deux à un communiqué sur l'état des finances du Vatican montrant que l'année 1981 s'était soldée par un léger excédent, grâce à des recettes n'y figurant pas normalement. La semaine dernière le pape a annoncé que 1983, 1950e anniversaire de la mort du Christ, serait «une année exceptionnelle de jubilé pour la rédemption».

## ■ Un accident à Moscou

MOSCOU (AFP) — M. Michel Leroux, attaché à l'ambassade du Canada à Moscou, a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche, dans la capitale soviétique, a-t-on appris hier. L'accident est dû vraisemblablement au verglas, M. Leroux ayant perdu le contrôle de son véhicule qui a heurté un parapet à l'entrée du tunnel situé à proximité de l'ambassade des États-Unis, rue Tchchaikovskovo. En poste depuis juillet dernier à Moscou, où il était chargé des affaires consulaires, M. Leroux était âgé d'une trentaine d'années. Il était marié et père d'un garçonnet de 18 mois. Sa femme a quitté récemment Moscou pour le Canada, où son mari devait la rejoindre pour les fêtes de fin d'année.

## ■ Les écrans: sans danger

HALIFAX (d'après la CP) — Les craintes que suscite le travail sur les écrans cathodiques sont exagérées par un public ignorant. C'est l'avis d'un spécialiste des maladies du travail, le Dr Morris Fraser, directeur du centre de sécurité et santé au travail de l'Université de Waterloo. La crainte de l'inconnu, la crainte de la technologie et la crainte des radiations en général se sont propagées dans le public et chez les journalistes, explique le Dr Fraser qui prenait la parole à un colloque sur les écrans cathodiques. «Nous nous retrouvons devant le paradoxe suivant: le public est convaincu des dangers de ces écrans alors que les spécialistes savent qu'ils ne présentent aucun danger.» Au fur et à mesure que le public sera mieux informé, il comprendra que ses craintes n'étaient pas fondées, prédit le Dr Fraser.

# Retard de l'informatique au Québec: le PQ prend un «virage psychologique»

par Gilles Provost

«Il faudrait qu'on cesse enfin de discuter du français ou de l'anglais à l'école et qu'on s'occupe de ce qui est vraiment important, c'est-à-dire de la science. Nous sommes la province canadienne qui donne le moins de place aux sciences à l'élémentaire. C'est une tragédie!»

Qu'une telle déclaration ait pu être faite samedi par M. Gilbert Paquette, ministre d'un gouvernement péquiste, au beau milieu d'un colloque consacré à l'informatique et organisé par la région Montréal-Centre du Parti québécois, cela illustre bien l'importance du «virage psychologique» que prend présentement le gouvernement du Québec, en même temps que le virage technologique.

Samedi, tous les conférenciers, aussi bien les ministres que les autres, ont dressé un portrait affolant du choc de l'informatique que commence à vivre notre société. Tous ont insisté sur le retard du Québec en cette matière et sur l'urgence de redonner aux sciences et à la technologie l'importance sociale et politique qu'elles ont réellement. Les représentants du gouvernement Lévesque ont reconnu que le virage psychologique requis n'a pas encore pénétré également tous les ministères.

Tout à tour, les ministres de la Science, des Communications et du Commerce extérieur, MM. Gilbert Paquette, Jean-François Bertrand et Bernard Landry, ont insisté sur le défi sans précédent que pose maintenant l'informatisation à la société québécoise. Ils ont parlé de «mutation

sociale inéluctable», de «révolution technologique aussi importante que l'introduction de la machine à vapeur», du «plus grand péril qu'ait connu notre économie», du «défi sans précédent à notre identité culturelle», de notre retard inquiétant et de «l'urgence d'agir pour ne pas être écrasés».

«Nous avons maintenant le choix entre l'informatisation et le sous-développement, a déclaré par exemple M. Gilbert Paquette, en rappelant une étude britannique selon

laquelle une informatisation rapide fait perdre 5% des emplois tandis que l'absence de réaction en fait perdre plus de 10%».

Le gouvernement du Québec n'ignore pas l'impact qu'aura sur l'emploi l'informatisation des bureaux et des usines, a dit M. Paquette, mais nous n'avons pas vraiment le choix. C'est à nous de trouver les moyens d'en tirer le meilleur profit possible en concertation.

La crise économique ne sera vaincue, selon lui, que lorsque

de nouveaux procédés seront au centre de notre développement économique.

Les représentants du gouvernement ont semblé confiants que le Québec pourra répartir équitablement les heures de travail qui resteront. Ils ont évoqué la possibilité que l'informatique élimine les emplois insalubres ou abrutissants, que le travail à temps partiel amplifie les loisirs et que le télétravail à domicile bénéficie aux handicapés.

Même s'ils ont évoqué la disparition prochaine des bar-

rières culturelles sous l'influence de grands réseaux électroniques, ils ont semblé confiants que le Québec pourrait résister à ce bain permanent de culture américaine.

À cet égard, l'auditoire d'une centaine de personnes, a semblé apprécier les points de vue discordants apportés par les autres conférenciers, Céline Saint-Pierre et Jean-Paul Lafrance, tous deux de l'UQAM. Mme Saint-Pierre a soutenu que l'informatique a pour effet de «renvoyer les femmes dans leur cuisine» en

faisant disparaître les emplois de soutien.

L'informatisation, selon elle, ne laisse que des emplois très peu qualifiés, pour du personnel interchangeable. La réflexion est alors monopolisée par la machine et par les cadres supérieurs tandis que le reste du personnel est relégué à des tâches abrutissantes.

Quant à M. Lafrance, il a exprimé l'avis que le Québec n'a guère d'avenir dans la fabrication de machines informatiques et qu'il devrait se concentrer dans la fabrication de logiciels et, plus encore, dans l'élaboration du nouveau type d'information qui sera véhiculé par les réseaux informatiques.

Il a aussi mis en garde le gouvernement contre un programme d'intervention trop dirigiste qui serait, dit-il, condamné à l'échec. M. Landry s'est dit d'accord avec cette recommandation même s'il avait plus tôt déclaré que le Québec ne peut se permettre de tirer à la fois dans toutes les directions et qu'il doit se donner des priorités précises.

Enfin, MM. Paquette et Landry ont dénoncé le favoritisme dont jouit l'Ontario en matière d'effort fédéral de développement technologique. «Je sais que le public va encore dire que nous sortons notre vieille chanson mais le déséquilibre en faveur de l'Ontario est affolant depuis des années et des années, a dit M. Landry. Ottawa dit à chaque année qu'il va corriger la situation mais rien ne change jamais. Je n'en suis plus à dénoncer. J'en suis plutôt à supplier pour que le Québec ait enfin une part équivalente aux taxes qu'il paie.»

## Le Québec devrait emprunter pour financer son essor technologique

Pour combler son retard scientifique et prendre le «virage technologique» indispensable, le Québec devra augmenter d'au moins \$250 millions par année ses investissements en recherche et en développement technologique, ont déclaré samedi MM. Gilbert Paquette et Bernard Landry, respectivement ministre délégué à la Science et à la Technologie et ministre du Commerce extérieur.

Cela obligera à gratter tous les fonds de tiroirs, ont-ils dit, et à détourner dans cette direction toutes les économies réalisées ailleurs. Cela implique aussi une participation importante des sociétés d'Etat qui ne devront pas hésiter à emprunter pour ce faire.

«La baisse prochaine des investissements d'Hydro-Québec devrait libérer des marges d'emprunt pour d'autres types d'investissements urgents», a précisé M. Paquette lors du colloque d'une journée organisée par la région Montréal-centre du Parti québécois et

consacré à la révolution informatique.

La Société générale de financement vient de faire, selon eux, un investissement de \$2 millions dans le domaine des biotechnologies par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale «Bio-Méga». Il s'agirait d'un projet réalisé conjointement avec Rexfor, avec l'industrie privée et l'Université Laval. Le tout fait partie d'un programme évalué à environ \$35 millions sur cinq ans et les détails seront révélés à la commission parlementaire du 14 décembre, à Québec.

Pressé de questions par les journalistes, M. Paquette a dû aussi s'expliquer sur la pénétration de micro-ordinateurs dans les écoles. Il a reconnu que le réseau québécois enrégistre en ce domaine un retard réel, surtout du côté francophone, mais il maintient que ce retard ne doit pas être surévalué.

Malheureusement, a-t-il dit, il n'est pas possible de tout modifier du jour

au lendemain. C'est pourquoi le programme d'implantation des micro-ordinateurs qui sera dévoilé par le ministre de l'Éducation au début de 1983 s'attachera d'abord à fournir les instruments de travail requis (matériel et logiciel) aux équipes qui sont déjà prêtes à aller de l'avant.

On étendra ensuite sur les quelques années suivantes la mutation plus générale qui s'impose: recherches pédagogiques sur ces nouveaux outils, formation du corps enseignant, délimitation des tâches les mieux adaptées à l'ordinateur, choix de l'équipement, etc.

Selon lui, il ne servirait à rien d'acheter des milliers de micro-ordinateurs si les enseignants ne savent comment s'en servir et si ces activités nouvelles ne sont pas intégrées aux programmes.

G.P.

# La Fédération des journalistes va tenter de cerner la notion de conflit d'intérêts

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Alertée par l'actualité brûlante, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) cernera de façon exhaustive la notion de conflit d'intérêts. Une commission spéciale préparera un document de travail dont les conclusions pourront donner lieu à un colloque et à des recommandations précises.

Telle est l'une des principales résolutions adoptées hier, au terme du 14e congrès annuel, qui réunissait à Québec quelque 200 participants et a reporté Raymond Provencher, de Radio-Québec, à la présidence de la FPJQ.

Évoquant indirectement les suites du combat de boxe Leonard-Duran, dévoilées la semaine dernière par LE

DEVOIR, le proposeur, M. Guy Lamarche, a noté que les journalistes ne peuvent passer à côté de cette question qui les concerne et concerne le public. Il y va, dit-il, de la crédibilité et de la fiabilité du métier.

La FPJQ a d'autre part résolu de:

- s'opposer au projet fédéral visant à créer un conseil de presse pan-canadien, tel que suggéré par la Commission Kent; le Conseil de presse du Québec a déjà fait part de son opposition;
- tout mettre en oeuvre pour donner suite au rapport d'enquête sur l'information internationale, rendu public vendredi;
- faire une recherche sur les problèmes évoqués par les étudiants en presse écrite du Cegep de Jonquière, qui met-

tent en doute la qualité de l'enseignement et réclament le départ de trois professeurs;

Sous le thème: «rond-cuir ou journaliste?», les congressistes se sont livrés durant toute la journée de samedi à une remise en question de leur formation, de leurs pratiques et de leurs moyens de travail. Cette auto-critique a valu des commentaires acérés de la part de l'écrivain et cinéaste Jacques Godbout, invité à faire part de ses observations critiques.

Selon lui, ces conversations et témoignages sentaient l'improvisé, le déjà dit, déjà entendu, le banal. Il a cherché en vain une idée neuve, il n'y avait pas de nouvelles dans les six pistes du cirque (les six salles d'ateliers thématiques). À tout problème, il y a une excuse facile, et rien de fonda-

mental ne se passe. Lui qui est un passionné de l'information, il est déçu de cet exercice, parce que le journalisme donne le style d'une nation. M. Godbout a vu à l'oeuvre une famille, une petite famille nostalgique, en proie au malaise d'une société qui l'a avalée, consommée, au même titre que les nouvelles des journalistes. Il conclut qu'il s'agissait là d'un congrès paresseux, à l'image de notre société.

Sur un autre registre, trois anciens journalistes ont expliqué pourquoi ils ont quitté le métier après plusieurs années de pratique. Par exemple, Jean-Claude Picard (qui a quitté LE DEVOIR et est maintenant chef de cabinet du ministre des Affaires culturelles) avait l'impression qu'il n'avait plus rien à dire et il craignait de devenir un rond-cuir de l'information. Il est parti parce que le métier a peu à offrir, dans une société petite où l'on plafonne vite. Il en avait de plus assez d'être un «voyeur professionnel» et il voulait mettre la main à la pâte.

À lui qui craignait de faire du nombrilisme, un journaliste a demandé pourquoi il travaillait maintenant pour le PQ. M. Picard a répondu que ce qu'il avait perdu en liberté,

il le gagnait en responsabilité. La discussion a attiré le commentaire suivant de M. Jacques Guay, professeur en journalisme à Laval: le congrès a débuté dans la nostalgie, avec l'ambassadeur Gérard Pelletier, et il se termine dans la neurasthénie; au fond, le métier est malade de lui-même, il souffre de langueur.

Lauréat du prix Olivier-Asselin, M. Marcel Pénin en est pour sa part venu à la conclusion que le journalisme sera toujours plus ou moins en crise et que son défi, c'est de souscrire plus intensément que jamais aux valeurs de liberté que sont le pluralisme, l'ouverture aux autres, la tolérance de toutes les formes d'expression. «À force de trop concentrer leurs énergies sur leurs combats internes, sur leurs soucis professionnels légitimes, les journalistes risquent de négliger l'essentiel pour l'accessoire», conclut celui qui sera bientôt nommé président de la Commission d'accès à l'information.

Pour sa part, Mme Lise Bissonnette, du DEVOIR, a noté que les journalistes ont une liberté et un pouvoir d'initiative extrêmement grand; ce qui leur manque, c'est un encadrement, un «coaching», auquel plusieurs sont réfractai-

res ici, contrairement à la pratique ailleurs.

À la suite d'une enquête, bien des discussions ont porté sur la faiblesse de l'information internationale. Des mises en commun ont été évoquées, surtout des moyens techniques, pour amortir les coûts.

Outre Mme Provencher, les dirigeants de la FPJQ sont Jean Dussault, Huguette Roberge, Louis Lesage, Gisèle Tremblay, Denis Guénette, Serge Rivest, Hélène Pichette, Jean Pelletier et Louise Blanchard.

## La terre tremble dans Charlevoix

LEVIS (PC) — Pour la 3ème fois en 57 ans, la terre a tremblé dans Charlevoix.

Vers 11 heures samedi matin, les secteurs de Baie-Saint-Paul, Saint-Hilaire et Clermont ont été légèrement secoués pendant une vingtaine de secondes. Aucun dégât n'a été signalé.

La terre avait alors tremblé sporadiquement pendant un mois.

Le second séisme dans Charlevoix, qui s'est produit il y a trois ans, avait atteint 5.1 sur l'échelle de Richter.

## Des légumes pour vendre des bouquins le dimanche

par François Barbeau

Des milliers de personnes se sont pressées au cours du week-end au Palais de la culture et de l'agriculture, le nouveau nom qu'a donné M. Pierre-Roger Nadeau à son Palais du livre de la rue McGill qui a rouvert ses portes samedi matin après deux mois d'une fermeture résultant de ses démêlés avec les autorités pour obtenir l'autorisation de faire affaires le jour du Seigneur.

Les grosses légumes étaient de la partie dès l'ouverture samedi, les légumes que M. Nadeau a décidé de vendre dans son immense et moins poussiéreuse librairie pour obtenir la permission d'en ouvrir les portes le dimanche. Les pommes (de discorde), les salades (bureaucratiques) et les avocats, près de la caisse, ont été laissés pour compte par la clientèle

heureuse de retrouver ces six étages encombrés de quatre millions de livres et d'albums de toutes sortes.

Des clowns ont accueilli les bouquinières en fin de semaine, et un trio de musiciens a égayé d'airs latino-américains des familles entières qui n'en finissaient plus de monter et de descendre les étroits escaliers de ce vieil immeuble.

M. Nadeau avait fermé les portes de son Palais du livre le 3 octobre, le gouvernement lui refusant la permission de recevoir sa clientèle le dimanche, à moins qu'il n'accepte de vendre du tabac dans son établissement.

Par principe, M. Nadeau avait refusé de se plier à cette condition. Il a trouvé une solution amusante: vendre des légumes en même temps que des livres pour pouvoir faire tinter, dans le respect de la loi, la cloche de son tiroir-caisse.

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

Avis

Admission hiver 1983

Les candidats qui n'ont pu faire leur demande d'admission aux programmes de certificat de la Faculté avant le 1er décembre auront la possibilité de se présenter avec leur dossier complet à la

Faculté de l'éducation permanente  
3335, chemin Queen Mary  
rez-de-chaussée  
Tél.: 343-6090

jusqu'au lundi 6 décembre, 17 heures.

N.B. Programmes fermés: Certificat général en droit, Recherche documentaire et rédaction française, Traduction I.

## Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

**12 3/4 %** 5 ans  
Intérêts payés annuellement  
Dépôt initial minimum 1 000 \$  
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Succursales

**Chicoutimi** (418) 549-5746  
1-800-463-9657  
Place du Royaume

**Laval** (514) 668-5223  
1-800-361-3803  
Place Val des Arbres

**Montréal** (514) 286-3225  
1-800-361-6840, poste 3225  
Complexe Desjardins

**Québec** (418) 653-6811  
1-800-463-4792  
Place Belle Cour  
Sainte-Foy

**Sherbrooke** (819) 566-5667  
1-800-567-6920  
Place Jacques-Cartier

desjardins

Fiducie du Québec  
Taux sujets à changements.  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

UN CHOIX JUDICIEUX

Renault Ville-Marie  
Le numéro Un Renault à Montréal et au Québec

5,795<sup>00</sup>

TOUT UN PRIX  
LIVRAISON IMMÉDIATE

Automobiles  
Renault Ville Marie inc.  
2995 Hochelaga (en face du métro Préfontaine) 527-8525  
Renault 5TL — taxes transport et préparation en sus

# Reagan n'a guère réussi de percée en Amérique latine

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan n'a guère réussi de percée diplomatique spectaculaire lors de sa tournée en Amérique latine mais il a affirmé à son retour à Washington «avoir beaucoup appris» d'un voyage «très constructif».

Ce voyage éclair de cinq jours a commencé par un succès au Brésil mais a frisé l'échec en Colombie, lorsque M. Reagan a dû écouter le président Belisario Betancur prendre à contre-pied les principaux aspects de la politique de Washington en Amérique latine.

Le chef de l'État colombien, qui a décrété une amnistie avec la guérilla, a notamment préconisé devant M. Reagan le retour de Cuba au sein de l'Organisation des États américains.

Prenant Ronald Reagan par surprise, M. Betancur lui a fait reconnaître qu'il était venu en Amérique latine sans avoir grand chose de nouveau à proposer. «Je suis venu sans programme préconçu, pour écouter et pour apprendre», a répondu le président américain en cherchant à se démarquer de l'idée d'une Amérique latine, «arrière-cour des États-Unis».

Interrogé sur cet épisode à son arrivée à Washington, M. Reagan a affirmé avoir «établi une amitié très étroite avec M. Betancur malgré son discours».

À l'exception d'un «crédit-relais» de 1,2 milliard de dollars, spectaculairement accordé au Brésil, les ministres économiques de M. Reagan mobilisés pour la tournée n'ont guère sorti de leurs serviettes que quelques concessions commerciales encore en gestation.

Ces ouvertures, accompagnées d'un vote de confiance

sans équivoque du président américain dans la politique économique brésilienne, ont permis d'amorcer des relations privilégiées entre les États-Unis et le Brésil, les deux principales puissances économiques du nord et du sud du continent.

«Nous méritons davantage de soutien», a cependant déclaré pour sa part le président du Costa Rica, M. Luis Alberto Monge, en demandant «une coopération économique urgente des maintenant». Le président du Honduras, M. Roberto Suazo Cordova, s'est

montré tout aussi insistant en soulignant que la crise économique risquait de favoriser les éléments anti-démocratiques dans la région.

Pour payer de retour ses meilleurs alliés en Amérique centrale, Ronald Reagan n'a pu qu'évoquer son initiative pour le bassin des Caraïbes qui n'a même pas encore été totalement approuvée par le congrès américain.

Il a répété son soutien aux institutions démocratiques en Amérique centrale, malgré les violations des droits de l'homme dénoncées par les or-

ganisations humanitaires au Guatemala comme au Salvador. Le président Reagan a fait état de grands progrès dans ces deux pays dans le domaine des droits de l'homme, en annonçant qu'il envisageait de reprendre l'aide militaire au Guatemala et de «certifier» le Congrès d'une amélioration à ce sujet au Salvador afin que l'aide américaine puisse être poursuivie.

M. Reagan a ainsi renforcé «l'union sacrée» entre les États-Unis, le Honduras, le Salvador, le Guatemala et le Costa Rica contre le régime

sandiniste du Nicaragua, estimant les observateurs.

Le chef de l'exécutif américain a en effet répété à chacune de ses étapes sa dénonciation des «faux révolutionnaires» soutenus par des «puissances étrangères», qui cherchent, selon lui, à saper le développement démocratique et économique de l'Amérique latine.

À San Jose du Costa Rica, le président américain a catégoriquement refusé d'envisager toute amélioration des relations entre Washington et «les pays qui déstabilisent leurs

voisins en protégeant les mouvements de guérilla et en exportant la violence», une claire référence au Nicaragua, seul pays de la région dont il n'ait pas rencontré les dirigeants.

Le secrétaire d'État George Schultz a réaffirmé à ce sujet au cours d'une conversation avec les journalistes dans l'avion présidentiel, la volonté des États-Unis de coopérer avec le Honduras pour arrêter les approvisionnements par le Nicaragua d'armes à destination des mouvements de guérilla dans la région.

## La CIA accroît ses activités clandestines

NEW YORK (AFP) — La Centrale de renseignement américaine (CIA) a considérablement accru ses activités clandestines en Amérique centrale au cours des derniers mois, a rapporté samedi le New York Times.

Citant des sources proches des services de renseignement américains, le journal souligne que les activités clandestines de la CIA en Amérique latine qui avaient commencé il y a un an avec des objectifs limités, sont désormais «l'opération la plus ambitieuse menée par la CIA depuis une dizaine d'années».

La centrale américaine consacre une large partie de son personnel spécialisé dans les opérations clandestines à son action en Amérique centrale, poursuit le journal. Il précise que la CIA dispose de plus de 150 agents au Honduras et de dizaines d'autres dans les pays voisins, alors qu'un an auparavant elle n'avait qu'une douzaine de spécialistes «d'actions paramilitaires et politiques» dans la région.

Au Honduras, selon le New York Times,

la CIA a fourni indirectement de l'argent et du matériel militaire à des groupes paramilitaires dont le but avoué est le renversement du régime sandiniste du Nicaragua.

Cet objectif, souligne le quotidien, ne coïncide pas avec la politique avouée du gouvernement américain, qui s'est déclaré favorable à des négociations avec le Nicaragua. Il cite toutefois des responsables américains non identifiés selon lesquels les opérations clandestines de la CIA sont limitées dans leur ampleur et ne visent pas à faire tomber le régime sandiniste.

Le New York Times note par ailleurs que l'action de la CIA en Amérique centrale provoque certaines inquiétudes au Congrès et au département d'État notamment. Certains responsables, écrit le journal, craignent que ces opérations n'aggravent l'instabilité politique chronique de la région et ne risquent de déboucher sur un engagement militaire direct des États-Unis. Ils s'inquiètent également, selon le quotidien, que la CIA s'appuie sur des groupes extrémistes qu'elle ne contrôle pas.

## Israël dénonce les pressions US

JÉRUSALEM (AFP) — Le spectre de pressions politiques américaines exercées sur Israël par le biais de l'aide économique accordée par le Congrès constitue désormais le principal facteur de crise entre Israël et les États-Unis.

«Initiative inamicale», «geste sans précédent», «tentative de sabotage des négociations israélo-libanaises»: les membres du cabinet de M. Menahem Begin ne ménagent pas leurs mots pour dénoncer les pressions exercées récemment par l'administration américaine sur le Congrès, afin d'amener ce dernier à renoncer à la rallonge du budget d'aide économique et militaire à Israël.

L'opposition travailliste, accusée par le gouvernement d'avoir suggéré à la Maison-Blanche l'utilisation de sanctions économiques contre M. Begin, s'est jointe au concert de protestations qui portent sur le «principe» de la non-ingérence dans les affaires politiques plus que sur le montant des sommes contestées par le président Ronald Reagan, comme le notait hier le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Yehoudah Ben-Meir.

Selon le quotidien d'opposition Davar, «les Américains, en voulant modifier l'équilibre des forces au Proche-Orient au détriment d'Israël, menacent les efforts de paix et alimentent le danger d'une conflagration avant la fin de la décennie».

La presse israélienne, dans son ensemble, partage la thèse officielle, selon laquelle les menaces sur l'aide économique sont une invite du président Reagan aux États arabes pour que ces derniers acceptent ses propositions de paix.

Selon la presse, le rappel à Washington de l'envoyé spécial américain au Proche-Orient et de son adjoint, MM. Philip Habib et Morris Draper, est directement lié à la

controverse sur la rallonge budgétaire. Le fait que M. Habib soit intervenu personnellement auprès de membres du Congrès américain afin de les rallier à la position du président était ainsi interprété, dans la coalition de M. Begin, comme un manquement à «l'impartialité» requise pour sa mission de médiation entre Israël et le Liban.

Les commentateurs politiques israéliens voient en effet un lien direct entre la guerre du Liban et la volonté de l'administration américaine d'adresser un «avertissement concret» à Israël.

Mais, plus largement, la crise ouverte entre les deux alliés renvoie aux divergences apparues sur les moyens de relancer le processus de paix ouvert par les accords de Camp David. Dans les milieux gouvernementaux israéliens, on indiquait hier que la Maison-Blanche avait «continuellement accentué ses critiques» depuis la nomination de M. George Shultz au poste de secrétaire d'État, en juillet dernier.

Depuis que l'État hébreu a déposé, en septembre, une demande officielle de 3,1 mil-

liards de dollars, ni M. Shultz ni aucun responsable américain n'ont pourtant manifesté clairement leur opposition, a cependant affirmé samedi le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir.

Quel que soit le montant exact de l'aide accordée cette année à Israël, le refus de la commission budgétaire du Congrès de se rallier aux recommandations de la Maison-Blanche constitue une «mise en garde» adressée à l'administration Reagan, estimait enfin hier l'éditorialiste du quotidien Haaretz.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie israélienne, a indiqué hier soir qu'il avait demandé des «éclaircissements» à Washington à propos de récentes déclarations de M. Habib faisant état, selon lui, de la nécessité de négociations entre l'Organisation de libération de la Palestine, les États-Unis, l'Égypte, la Jordanie et Israël.

M. Shamir n'a pas précisé quand ni dans quelles circonstances l'émissaire américain au Proche-Orient aurait tenu de tels propos.

## La commission blanchit Haddad

JÉRUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, ne comparait pas de sa propre initiative une seconde fois devant la commission chargée d'enquêter sur les massacres de civils palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila, a rapporté hier la radio nationale israélienne.

Selon la radio, M. Begin soumettra «par courrier» des éclaircissements sur certains points à la commission. Me Ariel Sharon et Yitzhak Shamir, ministres de la Défense et des Affaires étrangères, ont décidé de faire de même.

Le 24 novembre dernier, celle-ci avait informé les neuf plus importantes personnalités politiques et militaires du pays, dont le premier ministre, qu'elles pourraient avoir à «souffrir» des conclusions de l'enquête, leur accordant un délai de deux semaines pour préciser leurs dépositions.

Mercredi, le délai fixé par la commission Kahane aux neuf personnalités pour apporter des éclaircissements à leur témoignage aura expiré.

Selon la radio, M. Begin maintiendrait sans mise au point le fait que le chef d'état-major, le général Rafael Eytan, ne lui a pas téléphoné le samedi 18 septembre comme celui-ci l'a déclaré dans son témoignage. En outre, M. Begin affirmerait que le chef d'état-major n'a pas averti le gouvernement au cours de la réunion du jeudi 16 septembre de l'éventualité de massacres dans les camps, ajoute la radio.

La commission d'enquête a écarté hier la responsabilité des milices chrétiennes du «commandant» Saad Haddad dans ces tueries.

Dans un communiqué publié hier soir, la commission indique qu'elle n'a reçu aucune preuve de la participation des forces de l'officier libanais à ces massacres.

Elle répondait ainsi à une requête du «commandant» Haddad qui demandait la possibilité de présenter un nouveau témoignage et de prendre connaissance des dépositions d'autres témoins.

La commission a notamment estimé que ses conclusions n'étaient pas susceptibles de nuire à l'officier et qu'une nouvelle déposition ne s'imposait donc pas.

## Tripoli recrute pour une offensive au Tchad

NAIROBI (Reuter) — La Libye est en train de recruter plusieurs milliers de Tchadiens afin de les incorporer dans les forces de M. Goukouni Weddeye, qui prépare une nouvelle offensive contre le gouvernement central de M. Hissène Habré, a-t-on appris de source diplomatique.

Depuis que le chef des forces armées du nord (FAN) a chassé M. Goukouni Weddeye du pouvoir à N'Djamena en juin, le nombre des ressortissants tchadiens vivant en Libye et déjà recrutés pour recevoir un entraînement militaire pourrait atteindre 10.000, précise-t-on de même source.

Les Tchadiens, dont la plupart ont dû combattre pour une faction ou pour une autre au cours des dix-sept années de guerre civile, ont été recrutés à Sebha et Banghazi, dans le sud de la Libye.

Les recrues sont emmenées dans des camps d'entraînement au bien près de Bardai, dans le nord du Tchad, où Goukouni a constitué son propre gouvernement en octobre, ajoute-t-on de même source.

On précise toutefois de source diplomatique occidentale à Tripoli et dans d'autres capitales que rien ne confirme les affirmations de M. Idriss Maskine, vice-président tchadien, qui avait fait état en novembre d'une concentration de troupes libyennes dans le nord du Tchad.

On juge peu probable de même source que la Libye intervienne à nouveau directement au Tchad en raison des lourdes pertes essuyées par les forces de Tripoli en 1980 et 81, aux côtés de l'armée de M. Goukouni, face aux FAN de M. Hissène Habré.

Selon des informations des services de renseignements d'Afrique occidentale communiquées à l'agence Reuter, les pertes libyennes avaient alors dépassé le millier d'hommes, soit un dixième des effectifs libyens engagés du Tchad.

Une nouvelle incursion militaire serait très impopulaire dans l'armée libyenne, dont le soutien est vital pour le colonel kadhafi, fait-on remarquer de source diplomatique occidentale.

Tripoli reconnaît disposer de forces dans la bande d'Aouzou, partie du territoire tchadien que la Libye revendique et qu'elle occupe depuis 1973.

Bardai, siège du gouvernement rival de M. Goukouni, se trouve au sud de la bande d'Aouzou et pourrait facilement être ravitaillé par les forces libyennes présentes dans cette bande de terrain.

## Les intellectuels polonais mis au pas

VARSOVIE (AFP) — Les autorités polonaises semblent résolues à remettre au pas les milieux intellectuels avant de dévoiler leurs intentions exactes quant à une levée de l'état de siège, constatent hier les observateurs.

A en juger par les discours officiels et la presse, l'état de siège, tel que les Polonais le subissent depuis près d'un an, connaît ses dernières semaines. Mais on entretient l'ambiguïté sur la date de son éventuelle suppression et surtout

sur la nature exacte des «dispositions légales» qui seront appelées à le remplacer. Une seule chose est sûre, il ne s'agira pas d'un simple retour à la «normale».

Le général Wojciech Jaruzelski, chef du PC et du gouvernement polonais, a averti vendredi que la situation, «difficile et exceptionnelle» exigeait «des solutions exceptionnelles». Tout en annonçant son intention de lever la «militarisation» des grandes entreprises, il a indiqué que certain-

es «normes légales» seraient maintenues pour une période «transitoire».

En attendant, le pouvoir s'attache à faire cesser toute contestation organisée dans les milieux intellectuels et artistiques qu'il s'obstine à refuser de «collaborer».

Après avoir déclenché une campagne d'une extrême virulence contre les acteurs qui boycottent depuis près d'un an

la télévision d'État, le gouvernement a mis à l'écart deux des plus grandes figures de la scène polonaise, et a dissous l'Association des acteurs (ZASP) comme il avait, dès le début de l'état de siège, liquidé l'Association des journalistes.

Les cinéastes sont également dans la ligne de mire et leur association semble elle aussi condamnée.

### Résultats

**6/36 Prochain GROS LOT \$100,000.00**

Date 03-12-82: 21 23 27 29 31 35

6/6	4	\$58,549.20
5/6+	2	\$70,259.00
5/6	253	\$833.10
4/6	7,112	\$82.30

Ventes totales: 2,543,717.00\$

---

**Provincial 1322292 500 000\$**

Date 03-12-82: 322292 2292 100\$

50 000\$	292	25\$
1 000\$	92	10\$

---

**La Quotidienne** Semaine du 29-11-82

Numéros décomposables: 5042 0516 5668 0952 8715 1514

Numéros bonis: 7 777\$

---

**Lotto 6/49 Prochain GROS LOT \$500,000.00**

Date 04-12-82: 6 17 24 36 38 46

6/6	0	227,916.80\$
5/6+	1	148,249.80\$
5/6	76	1,166.70\$
4/6	3,870	58.90\$
3/6	61,239	10.00\$

Ventes totales: 2,900,325.00\$

500 000 \$ garantis en 6/6. Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants forment le cumul du gros lot en 6/6.

Vendredi prochain: 1 MAISON DE 60 000\$

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### Résultats

Date 03-12-82: 777127 50 000\$

77127	5 000\$	127	50\$
7127	250\$	27	5\$

---

**Mini Loto** Numéros non décomposables

1 maison de 60 000\$ (ou 50 000\$ en argent)

2286388

---

5 versement initial — 12 000\$ (ou 10 000\$ en argent)

884A045	923A598	821B604
	747B770	466C797

---

50 lots de 1 000\$ chacun

285A428	575B416	780D971
288A251	684B372	826D497
358A668	811B178	886D339
451A503	875B741	961D204
505A886	915B519	212E663
575A085	924B006	626E259
597A572	300C174	660E695
605A995	313C996	766E183
684A821	472C502	785E342
974A132	559C087	858E480
241B534	591C333	899E350
275B198	901C333	899E350
364B656	932C538	2336856
372B890	271D959	472G701
444B002	470D838	541G735
496B437	548D528	624G436
	575D636	658G671
	772D895	981G507

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**La Corporation du Salon des Métiers d'Art du Québec**

en collaboration avec **cielmy-98.5**

**ET LE DEVOIR** annoncent la publication de son premier **RÉPERTOIRE-CALENDRIER**

en vente au prix de 2 \$

- plan du 27e Salon
- liste des exposants par stands et par discipline
- calendrier (1983)
- répertoire des membres

---

**CONCOURS DE L'ART EN BARRE!**

Courez également la chance de vous mériter un prix d'une valeur approximative de **5 000 \$** (prix de détail) composé de pièces offertes par les exposants participants.

**4 au 22 DÉCEMBRE**

**PLACE BONAVENTURE**

Expo-vente  
Entrée libre  
De 12 heures à 22 heures  
Aujourd'hui et jusqu'au 22 déc.

Remise du prix Jean-Marie Gauvreau-Milson le mardi 14 décembre

Ce concours a été soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

## Pretoria libère B. Breytenbach

PARIS (D'après AFP et Reuter) — Breyten Breytenbach, libéré jeudi des prisons sud-africaines où il purgeait une peine de neuf ans pour activités subversives, est l'un des plus grands poètes de la littérature afrikaans, après avoir été le prisonnier politique blanc le plus célèbre de son pays.

Breytenbach a décidé de se rendre en France, où il est arrivé hier soir. C'est en France qu'il avait connu sa femme, Yolande, une Française d'origine vietnamienne, fille de diplomate — un mariage prohibé par la loi sud-africaine qui interdit les unions inter-raciales.

C'est en France aussi qu'il avait fait son apprentissage politique, en mai 1968, où il se trouvait à Paris avec son ami, le romancier sud-africain blanc André Brink. C'est grâce aux démarches de la diplomatie française qu'a été obtenue sa libération, deux ans avant l'expiration de sa peine.

Visiblement fatigué, il a déclaré à son arrivée à l'aéroport de Roissy: «La liberté c'est comme un choc et je n'ai pas encore récupéré mais je suis très heureux de respirer l'air de la France».

Il a révélé par ailleurs qu'il avait apporté dans ses bagages de nombreux poèmes et des notes dont le thème principal est la vie carcérale. «J'ai encore beaucoup de choses à écrire», a-t-il affirmé.

Breytenbach, né en 1939 d'une famille afrikaaner de vieille souche à Wellington, dans la province du Cap, avait été condamné en 1975 aux termes de la loi sur le terrorisme. Parti avec un faux passeport français, il avait l'intention d'implanter en Afrique du Sud un réseau de renseignements en milieu blanc, baptisé «Okhela-Atlas», au service de l'African National Congress (ANC), le grand mouvement d'opposition noir sud-africain, clandestin depuis son interdiction en 1960.

Les services secrets sud-africains l'avaient laissé prendre des contacts pendant plusieurs semaines avant de l'arrêter. Son procès fut bizarre: Breyten s'excusa d'avoir publié un poème injurieux envers le premier ministre de l'époque, Johannes Vorster, qui lui présentait comme un tortionnaire. Excuses destinées sans doute à obtenir l'acquiescement des amis blancs qu'il avait contactés et dont aucun ne fut effectivement inquiété.

En fait, Breytenbach était hanté par le désir de s'engager autrement que par ses écrits — chants d'amour pour sa femme, qui étaient autant de réquisitoires contre la discrimination raciale pratiquée dans son pays.

## Négociations commerciales

# Les Dix unis face à Washington et Tokyo

COPENHAGUE (AFP) — Au lendemain du Conseil européen de Copenhague, l'Europe paraît déterminée à rester unie dans les négociations commerciales avec ses deux grands partenaires, les États-Unis et le Japon. Les premières rencontres auront d'ailleurs lieu vendredi à Bruxelles entre la CEE et les États-Unis.

Vendredi et samedi, les dix chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté ont souligné que l'unité et la cohésion sont plus que jamais indispensables dans les relations commerciales avec Washington et Tokyo. La solidarité manifestée dans les discussions avec les États-Unis sur l'acier et sur les sanctions relatives au gazoduc sibérien, de même que celle affichée à la session ministérielle du GATT à Genève doit être maintenue, ont-ils estimé.

Mais l'Europe entend éviter une guerre commerciale avec les États-Unis et poursuivre un «dialogue constructif» avec Washington, en vue d'assurer des relations solides et confiantes.

Dès vendredi, l'occasion se présentera de prendre la température des relations CEE — États-Unis, lorsque viendront à Bruxelles cinq membres de l'administration Reagan, dont le secrétaire d'Etat George Shultz, pour des consultations de haut niveau avec la Com-

mission européenne.

On s'attend que les États-Unis renouvellent à cette occasion leurs demandes pour une suppression des subventions européennes aux exportations de produits agricoles.

À Genève, lors de la réunion ministérielle du GATT, la CEE avait fait bloc contre les États-Unis. Mais Washington dispose de très importants excédents de produits laitiers et de céréales qui menacent de déséquilibrer le marché mondial et de faire chuter les cours.

Si les positions des plus atlantistes de la Communauté (RFA et Grande-Bretagne) ont contribué à Copenhague à modérer les positions des Dix à l'égard des États-Unis, il n'en a pas été de même vis-à-vis du Japon.

On considère généralement dans les milieux communautaires que le cas du Japon, «ignoré» lors de la session ministérielle du GATT, devrait être examiné avec plus de rigueur par les Dix.

Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a, semble-t-il, infléchi sa position dans un sens plus «protectionniste» et le 13 décembre à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Dix, suivant les instructions du sommet de Copenhague, devront prendre les décisions sur les divers moyens d'améliorer les relations commerciales entre

le Japon et la CEE», caractérisées par un déficit croissant pour la Communauté, qui dépasse les dix milliards de dollars.

Pour les observateurs, cette formule cache en fait la détermination des Européens à donner un coup d'arrêt aux exportations abusives du Japon et à contraindre Tokyo à ouvrir véritablement son marché aux exportations européennes.

Mais l'on considère dans les milieux diplomatiques européens que la cohésion de la CEE vis-à-vis de l'extérieur, réaffirmée à Copenhague, ne doit pas faire oublier que les divergences entre les Dix demeurent sérieuses pour ce qui concerne le protectionnisme, qu'il soit interne à la Communauté ou dirigé vers des pays tiers.

Ces divergences pourraient bien resurgir au fil des négociations à venir avec les États-Unis et le Japon.

Le rôle de la RFA, pour qui les rapports avec les États-Unis doivent être appréciés d'une façon globale — c'est-à-dire sur le plan de la sécurité et sur le plan économique — sera déterminant.

La RFA — qui présidera à partir du 1er janvier et pour six mois le conseil des ministres des Dix — doit faire face au difficile problème de l'implantation des euromissiles sur son territoire.

## Le cabinet espagnol dévalue la peseta de 8%

MADRID (d'après Reuter et AFP) — La mesure inattendue prise par le gouvernement socialiste espagnol de dévaluer la peseta de huit pour cent indique une attitude réaliste encourageante devant les problèmes économiques du pays, selon les économistes et les banquiers espagnols.

La décision, annoncée par M. Miguel Boyer, ministre de l'Economie, des Finances et du Commerce samedi, 24 heures seulement après sa nomination, a pour but de mettre fin aux spéculations sur la monnaie espagnole.

«Rien n'a un effet plus nocif et trompeur sur les vraies problèmes économiques... que l'attente de la dépréciation d'une monnaie sur le marché des changes», a-t-il déclaré samedi à la télévision.

Les prix du pétrole augmenteront sous peu pour prendre en compte la dévaluation, a ajouté M. Boyer, tout en précisant qu'une peseta plus faible attirerait les capitaux étrangers, ce qui contribuerait à équilibrer la balance des paiements en déficit de l'Espagne, en relançant l'exportation stagnante.

Les banquiers et les économistes, agréablement surpris par la vitesse de l'ajustement de la monnaie, estiment que la hausse de la demande d'exportation pourrait également créer des emplois et réduire la proportion inquiétante du chômage qui a atteint 16 pour cent de la population active.

Is précisent toutefois que la dévaluation doit s'accompagner de mesures visant à enrayer une hausse trop brutale des salaires et des prix.

M. Rafael Termes, président de l'Association espagnole des banques privées, a déclaré que le gouvernement socialiste espagnol avait le choix entre «des mesures sociales immédiates, démagogiques, comme celles prises par les socialistes français après leur triomphe électoral et dont on voit à présent les effets désastreux, ou la reconnaissance des difficultés de la situation actuelle».

L'inflation en Espagne est de 14 pour cent — un des taux les plus élevés d'Europe — et le déficit du secteur public (qui comprend le budget du gouvernement et le financement des autres organes publics) pourrait atteindre 1.000 milliards de pesetas (huit milliards de dollars) avant la fin de l'année, soit environ cinq pour cent du produit national brut.

M. Termes a également indiqué que le gouvernement doit tenir ses promesses de maîtriser ce déficit, ajoutant que les employés et les patrons doivent se montrer raisonnables et limiter les demandes d'augmentation de salaire.

Les adversaires des socialistes ont toutefois déclaré que la dévaluation aurait inévitablement des conséquences inflationnistes et qu'elle contredisait les objectifs du gouvernement annoncés par M. Felipe Gonzalez lors de son discours inaugural.

Lors du débat, M. Gonzalez avait présenté l'accroissement des exportations comme l'un des moyens de lutter contre le chômage, tâche prioritaire du programme socialiste.

Il avait aussi laissé entendre que la réduction du nombre des chômeurs, qui sont actuellement plus de 2 millions passait par une baisse préalable de l'inflation.

M. Boyer a confirmé cette stratégie, qui met d'abord l'accent sur la lutte contre l'inflation — que les socialistes veulent ramener en 1983 à 12%, en affirmant que le gouvernement allait certes «combattre le mal social du chômage», mais «avec une politique prudente, avec une politique monétaire disciplinée».

Bien que M. Boyer ait renouvelé l'engagement pris par M. Gonzalez d'obtenir l'an prochain une croissance de 2,5% (contre 1,3 en 1982) et formellement écarté l'idée d'un plan de stabilisation, les socialistes pourraient cependant être contraints d'y avoir recours.

# TEXAS

## UN COUP D'VENT CHALEUREUX AVEC LE PRÊT-A-PARTIR!



### LES MILLE ET UN PRÊT-À-PARTIR EN VACANCES D'AIR CANADA

Air Canada vous propose toutes sortes de Prêt-à-partir pour des vacances au Texas. Le Prêt-à-partir, c'est une formule de vacances unique, inventée par Air Canada. En vol et au sol, Air Canada s'occupe de tout. Et de vous. Le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est le Texas bien organisé: avion, hôtel et auto de location. La solution toute trouvée des voyageurs intelligents.

Houston à compter de **405\$** aller-retour de Montréal.  
Dallas à compter de **388\$**

#### ENTRE LE MEXIQUE ET LES BAYOUS

Houston! Un aperçu de l'an 2000. La religion du modernisme. La NASA. La mer. Séjournez au Stouffer's Greenway, un des hôtels les plus chics de la ville. Magasinez au fabuleux centre d'achats Galleria.

à compter de **49\$** par nuit

simple ou double, du vendredi au dimanche

Présenté par Air Canada Reserv-O-LoIn.

#### ENTRE LE DÉSERT ET LA FORTUNE

Dallas! Le Texas de la légende. Issue du désert, la ville somptueuse des barons du pétrole.

Le Plaza Hotel à compter de **26\$** par personne, par nuit, occupation double.

Petit déjeuner et cocktail de bienvenue compris. L'hôtel est à proximité des centres d'achats et des théâtres.

Présenté par Air Canada Reserv-O-LoIn.

#### ENTRE LA MER ET LA MER

Séjournez au magnifique hôtel Tiki, dans l'île de South Padre. Près de Houston. Vue spectaculaire sur l'île et la mer. Chambres luxueuses. Cuisinette. Garderie d'enfants. Sac de voyage Touram.

**799\$** par personne, occupation double, pour une semaine, aller-retour de Montréal et hôtel compris

Présenté par Touram. Jusqu'au 11 décembre 1982 et du 1er janvier au 26 février 1983.

#### VOYEZ DU PAYS

Grâce à une entente avec General Rent-a-Car, Air Canada peut offrir en exclusivité à ses passagers ces tarifs de location de voitures en dollars canadiens.

Chevette **22\$** par jour kilométrage illimité. D'autres voitures sont également disponibles à 25\$ par jour (Malibu ou similaire).

**General Rent-a-Car**

Présenté par General Rent-a-Car jusqu'au 31 janvier 1983. Aux aéroports de Dallas et Houston.

Tarif avion en vigueur la semaine. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche suivant le départ. Séjour maximum: 60 jours. Réservations et achat des billets au moins 14 jours avant le départ. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Taxes d'aéroport non comprises.

# AIR CANADA



Voyez votre agent de voyages ou communiquez avec Air Canada Montréal 931-4411

Détenteur d'un permis du Québec/Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.





Ginette Bellavance

## Ouvriers 80 L'été chaud qui a vu naître Solidarité

par Clément Trudel

Une tranche d'histoire sur le vif. La Pologne tendue du mois d'août 1980, au moment où les 16.000 ouvriers des chantiers navals Lénine, à Gdansk, font grève, ne se reconnaissent plus dans ce régime «populaire» qui dit parler en leur nom. Ouvriers 80 — qui prend l'affiche du cinéma Parallèle demain — est un documentaire exceptionnel sur ces jours qui culminent dans la reconnaissance du syndicat indépendant Solidarité, que dirige Lech Walesa. Un cri de dignité de la classe ouvrière. Une des plus belles pages de l'apprentissage à la démocratie, que ne réussira pas à gommer l'intermédiaire Jaruzelski.

Il s'agit bien sûr de négociations difficiles. Walesa et son comité d'experts réclament la libération de prisonniers politiques, la fin de la répression, l'abolition de la censure, un plan de relance économique, le respect des droits de ces citoyens qui veulent avoir prise sur leur propre histoire (21 points au total). Devant l'échec syndical qui exige des négociations publiques — les hauts-parleurs transmettent les échanges, parfois durs, aux ouvriers attentifs — le vice-premier ministre Jagielski s'acquiesce finalement d'une tâche inédite, soit de faire le relais entre la Pologne réelle et le Parti ouvrier unifié de Pologne (POUP) tout en regimbant si on traite de «criminels» ses mandants. Le 31 août 1980 sont signés les «accords de Gdansk». Le feu vert est ainsi donné à ce syndicat qui en moins d'un an réunira 10 millions de membres soudés dans une action qui tient à la fois du syndicalisme, du nationalisme et de la ferveur religieuse.

Malgré tout, les protagonistes restent calmes. Ils se parlent «entre Polonais». Les ouvriers n'oublient pas leurs martyrs de 1970, lors de grèves, elles aussi causées par une hausse démesurée.

En quoi ces jours sont-ils exceptionnels? Parce qu'ils nous restituent le courage de ceux qui, sans remettre en cause les alliances internationales de la Pologne, sans exiger la fin de l'hégémonie du Parti dans l'État polonais, parlent avec force du socialisme en actes, de justice, de liberté, sans jamais perdre de vue les difficultés économiques que l'épreuve leur pays. Ces *travelings* sur des visages graves en disent plus long que bien des thèses sur le enjeu. L'éclatement des syndicats célébrant leur victoire

est, encore là, joué sur un mode mineur puis — on ne le sait que trop — ces accords seront révoqués. Walesa et des milliers de membres de Solidarité étant emprisonnés, ce qui forcera le syndicat à une présence clandestine.

*Ouvriers 80*, réalisé par Andrzej Chodakowski et Andrzej Zajackowski avec une équipe du Studio des films documentaires de Varsovie, n'est pas destiné à une diffusion dans les circuits commerciaux. Le (bien nommé) cinéma Parallèle offre toutefois, du 7 au 12 décembre (à 19 h 30 et 21 h 30 chaque soir), une occasion unique de s'asseoir aux balcons de l'histoire immédiate. Ce documentaire (16 mm noir et blanc, 80 min.) touche au premier chef ceux qui ont à cœur l'avènement de conditions dignes des producteurs; il véhicule un espoir malgré tout réaliste dans une société autogérée, sans contrainte ni répression. Ce film fait honneur à un peuple qui sait faire face et qui trouve périodiquement les moyens de secourir le lourd appareil bureaucratique, tout en réussissant la jonction entre intellectuels, paysans, ouvriers et étudiants. Un document qui nous fait douter de l'efficacité des décrets portant dissolution de Solidarité.

(En polonais, sous-titré en néerlandais; traduction française de la plupart des dialogues.)

## Ginette Bellavance broie du noir

par Nathalie Petrowski

En gravissant l'escalier de la Polonoise jeudi soir, j'ai eu tout à coup le pressentiment que quelque chose n'allait pas. L'euphorie tapageuse qui caractérise les débuts de *Pied de poule* et les reprises de *Vendredi soir* avait fait place à un silence de salon funéraire. Dans la salle aux murs défraîchis, toutes les lumières étaient allumées et la plupart des chaises abandonnées.

Une poignée d'initiés, mélomanes avertis, étaient venus au rendez-vous lancé par Ginette Bellavance, musicienne, trapéziste, comédienne, professeur, speakine du FM de Radio-Canada. Je veux bien croire que les temps sont durs et les publics moins aventureux, mais il faut être un peu naïve pour monter sur scène pendant dix jours avec huit musiciens quand on fait du spectacle à temps partiel et qu'on donne signe de vie à tous les 2000 ans.

Naïve, très riche ou complètement déconnectée du métier. Ginette Bellavance était surtout déprimée ce jeudi soir de déroute. Tous les mon-

teurs des musiciens avaient sauté, la critique dans *La Presse* était plutôt tiède, le chauffage marchait mal et comble du malheur, un vilain chat lui volait la gorge tandis que le lutrin maudit boitait sur sa pauvre patte. Le visage blême, caché à moitié par un rideau de cheveux à la Marie-Claire Blais, Ginette Bellavance broyait du noir et semblait au bord de la colère et des larmes. D'un geste sec, elle a râclé les dernières réserves d'entrain qui rampaient au ras du sol et partit sa machine à musique.

Heureusement qu'il y avait la musique et la musicienne, maître de son univers musical, car tout le reste manquait à l'appel. La voix assurée par un mauvais courant électrique nous parvient d'abord de très loin. Progressivement, le son s'éclaircit mais c'est maintenant au tour de la voix enrouée, fêlée, de s'éfrapper parmi les orchestrations compliquées. Entre le grand désert du Rajasthan et le bar du cabaret maudit, la musicienne-chanteuse perd le fil de son spectacle et l'empêche de se déployer de façon naturelle. Elle change d'at-

mosphères musicales de manière trapéziste, protégée par cette armure blanche qui moule les formes de son corps sans rien révéler, elle vient nous chanter les mystères du cirque. La nervosité s'est dissipée, la chanteuse est réchauffée. Le piano pur et classique de Manon Robert vient lui soutenir un sourcil en plein solo. On la sent enfin prête à s'abandonner au vertige de la scène.

Une force nouvelle se dégage des arrangements, marqués par des tempos dramatiques relevés par l'exotisme soyeux de certaines mélodies et le lyrisme des grandes envolées collectives. Ginette Bellavance revient tranquillement à la vie, au spectacle, à ses esprits. Il aura fallu près d'une

heure et demie pour la sentir enfin vibrer au son de sa propre musique, encore sa meilleure carte de visite aujourd'hui. Elle repart en coulisses parmi les derniers applaudissements entourée de sa classe de musique. On ne sait trop à quoi elle pense. Va-t-elle retourner dans l'anonymat confortable des théâtres et des concerts en circuit fermé, retrouver sa chapelle rassurante d'initiés? Va-t-elle au contraire se battre au grand jour pour la musique et pour elle-même, malgré le vertige et malgré le vide, malgré le manque d'écoute et d'ouverture du public? Les vrais trapézistes volent sans filet. Peut-elle en faire autant?

## TELEVISION

23.00 Les sports  
23.15 La couleur du temps

12.10 Midday  
12.25 Community announcements  
12.30 Wok with Yan  
12.58 Program highlights  
13.00 All my children

2 CBFT

12.23 Le Téléjournal  
12.30 Allô Bou Bou  
12.35 Au jour le jour  
14.30 Cinéma

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

16.00 Au jour le jour  
16.30 Au jour le jour  
17.00 La femme bionique  
18.00 Ce soir  
18.40 Nouvelles du sport  
19.50 Les nouvelles du sport  
19.50 Le vagabond  
19.50 Terre Humaine  
20.00 Télé-sélection

«Marie-Anne»: Drame de mœurs réalisé par R. Martin Walters. (Can. 78)

12.30 Téléservice  
13.00 Pierre Nadeau rencontre...  
13.30 Marché aux images  
14.30 Mémoires du Québec  
15.00 Retraite-action  
15.30 Planète yougoslave  
16.00 All you need is love  
17.00 Marché aux images  
18.00 Pique-Partout  
18.29 La minute à Gérard  
18.30 Téléservice  
19.00 Pierre Nadeau rencontre...  
19.30 Le corps humain  
20.30 S.O.S. l'écoute  
21.30 Le 30-60  
22.00 Portrait de Chine

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Téléservice  
13.00 Pierre Nadeau rencontre...  
13.30 Marché aux images  
14.30 Mémoires du Québec  
15.00 Retraite-action  
15.30 Planète yougoslave  
16.00 All you need is love  
17.00 Marché aux images  
18.00 Pique-Partout  
18.29 La minute à Gérard  
18.30 Téléservice  
19.00 Pierre Nadeau rencontre...  
19.30 Le corps humain  
20.30 S.O.S. l'écoute  
21.30 Le 30-60  
22.00 Portrait de Chine

17.00 L'ère aux enfants  
17.20 Les quatre millions d'amis  
18.00 Autour du cœur  
18.30 Des chiffres et des lettres  
19.00 Aujourd'hui la vie  
19.30 L'homme et sa musique  
20.00 Hector Berlioz  
21.05 Thalassa  
21.45 Téléfoot  
22.45 Fêtrine sur le boulevard  
23.20 Le théâtre de Boulevard  
23.30 S'il vous plaît  
23.42 Les actualités régionales

10 CFTM

12.15 Le Dix huit informe  
12.30 Ciné-quiz  
«La filière»: R. Couleur, 1972.  
Drame policier réalisé par Ferdinand Baldi.  
15.00 Forêt  
16.00 Adèle  
16.30 Cinéma sur demande  
«Unité spéciale»: Am. couleur, 1975.  
«Felix et son chat»: R. Couleur, 1972.  
18.00 Le 18 heures  
19.00 Un monde en folie  
19.30 La petite maison dans la prairie  
21.00 Les Moutons et les Pinsons  
21.30 Michel Jasmin  
22.30 Les nouvelles TVA

12.30 Ballet: Murray Louis  
13.00 Concert: L'Orchestre de chambre Jean Barthe  
13.30 Thalassa  
14.15 Téléfoot  
15.15 Fêtrine sur le boulevard  
15.55 S'il vous plaît  
16.10 Actualités régionales  
17.00 L'ère aux enfants  
17.20 Les quatre millions d'amis  
18.00 Autour du cœur  
18.30 Des chiffres et des lettres  
19.00 Aujourd'hui la vie  
19.30 L'homme et sa musique  
20.00 Hector Berlioz  
21.05 Thalassa  
21.45 Téléfoot  
22.45 Fêtrine sur le boulevard  
23.20 Le théâtre de Boulevard  
23.30 S'il vous plaît  
23.42 Les actualités régionales

12.30 Téléservice  
13.00 Pierre Nadeau rencontre...  
13.30 Marché aux images  
14.30 Mémoires du Québec  
15.00 Retraite-action  
15.30 Planète yougoslave  
16.00 All you need is love  
17.00 Marché aux images  
18.00 Pique-Partout  
18.29 La minute à Gérard  
18.30 Téléservice  
19.00 Pierre Nadeau rencontre...  
19.30 Le corps humain  
20.30 S.O.S. l'écoute  
21.30 Le 30-60  
22.00 Portrait de Chine

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Téléservice  
13.00 Pierre Nadeau rencontre...  
13.30 Marché aux images  
14.30 Mémoires du Québec  
15.00 Retraite-action  
15.30 Planète yougoslave  
16.00 All you need is love  
17.0

SPORTS

FOOTBALL

Table of NFL standings: Ligue Nationale, Samedi, Dimanche, Ce soir.

Table of CFL standings: Conférence Américaine, Conférence Nationale.

HOCKEY

Table of NHL standings: Ligue Nationale, Vendredi, Samedi, Hier, Ce soir.



Table of NHL goaltenders: Gardiens, min bc bl moy.

Table of AHL standings: Ligue Nationale, Division Prince-de-Galles, Division Clarence Campbell.

Table of AHL standings: Division Clarence Campbell, Section James Norris, Section Lester Patrick.

Table of AHL standings: Division Clarence Campbell, Section Connie Smythe.

Table of AHL standings: Ligue Majeure du Québec, Section Robert Label, Section Frank Dillo.

Barry Pederson lui avait promis un but

Léveillé a été l'inspiration des Bruins

par Michel Lajeunesse de la Presse canadienne

Normand Léveillé n'a pas mérité d'étoile lors du match de samedi soir entre les Bruins de Boston et le Canadien au Forum. Mais il a certes aidé les Bruins à remporter une première victoire en plus de six ans à Montréal.

«C'est certain que Normand Léveillé a eu son mot à dire dans cette victoire, a men-

tionné le gardien Richard Sévigny après l'exercice du Canadien, hier, au Forum. Toutes les déclarations faites par les joueurs des Bruins avant le match voulaient dire quelque chose. Ils étaient motivés, c'est sûr, et leur motivation, c'est Léveillé qui l'a fournie.

Barry Pederson déclarait après le match qu'il avait promis à Léveillé de marquer un but pour lui. Il en a marqué trois. Les Bruins n'avaient pas disputé un aussi bon match au Forum depuis plusieurs années. Ils s'étaient pourtant présentés au Forum avec une

liste de blessés assez longue. «Si l'on fait exception de deux ou trois joueurs, les Bruins n'ont pas de super vedettes. Ce n'est pas l'équipe la plus talentueuse au monde, a ajouté Sévigny. Mais le travail et la motivation ont fait toute la différence.

Sévigny a assisté au match du bout du banc du Tricolore. Son coéquipier Rick Wamsley n'a pas connu son meilleur match de la saison et c'est sans doute lui qui sera devant le filet ce soir quand le Canadien recevra la visite des Whalers de Hartford.

«Je ne le sais vraiment pas, Bob Berry ne nous dit jamais qui va garder les buts. Nous l'apprenons à la dernière minute ou nous le lisons dans les journaux.

Selon Sévigny, le Canadien a besoin d'une bonne performance ce soir et de la façon dont Berry a fouetté ses troupes hier, il serait surprenant de voir les joueurs du Tricolore se traîner les pieds sur la glace.

«Nous avons eu une bonne pratique et nous n'avons pas le choix, a mentionné Sévigny. Même si nous n'avons pas perdu beaucoup de matches depuis quelque temps, nous sommes dans une mini léthargie. Il nous faut un bon match pour nous remettre sur le droit chemin. Un bon match en attaque et un bon match en défense. Une victoire de 9-6 par exemple, ce n'est pas là le genre de match qu'il nous faut.

Grâce à cette victoire, les Bruins se sont approchés à quatre points seulement du Canadien en tête de la section Adams. La lutte pourrait être serrée d'ici la fin entre ces deux équipes.

«Il ne faut pas paniquer, a mentionné Sévigny. Nous n'avons perdu que cinq fois depuis le début de la campagne. Les experts prétendaient que nous allions connaître une très mauvaise saison et ils s'attendaient à nous voir perdre 10 ou 12 matches en première moitié seulement. La course sera serrée d'ici la fin. Personne ne pourra prendre une avance trop confortable dans cette section.

Guy Lafleur est revenu au jeu samedi, étant utilisé surtout sur les jeux de puissance. Il a fait de plus quelques présences au centre en troisième période. Il devrait reprendre sa place ce soir face aux Whalers de Hartford aux côtés de Doug Wickenheiser et Ryan Walter.

Comme si Boston venait de gagner la coupe Stanley

Les Bruins de Boston ont disputé leur meilleur match au Forum depuis de nombreuses années et quand la sirène s'est faite entendre, tous les joueurs ont sauté sur la patinoire pour aller féliciter leur gardien Pete Peeters. Ils criaient et multipliaient les accolades. L'instructeur Gerry Cheevers était debout sur le banc et applaudissait joyeusement.

«Nous avons tous réagi de la même façon, a mentionné Cheevers. On aurait dit que nous venions de gagner la coupe Stanley. En première période, on aurait dit que nous étions figés, que nous avions encore peur de cet amphithéâtre.

Les Bruins ont complètement dominé les deux derniers engagements pour infliger au Canadien un premier revers au Forum après une série de 11 matches sans défaite.

«Nous ne pouvons pas dominer deux périodes de jeu comme nous l'avons fait ce soir face à une équipe comme celle du Canadien sans un leader qui prend charge de toute l'équipe, a mentionné Cheevers. Et ce leader ce fut Peter McNab. Il n'a pas marqué, mais il a récolté trois passes et c'est lui qui a le mieux fait en échec-avant. Nous avons également marqué trois buts en avantage numérique et c'est très encourageant.

Cheevers, qui avait également de bons mots pour Barry Pederson, auteur de trois buts, a mentionné qu'il ne savait vraiment pas comment son équipe avait pu se retrouver ainsi.

«Nous avons joué notre jeu et je ne sais vraiment pas

pourquoi nous n'étions pas capables de présenter un aussi bon échec-avant ici au Forum. Si je le savais, nous n'aurions pas attendu six ans pour remporter cette première victoire.

Quant à McNab, il porte de lourdes responsabilités sur ses épaules. Avec l'absence de Steve Kasper, qui sera opéré à l'épaule au cours de la semaine, McNab jouera plus souvent qu'à son tour.

«Nous avons travaillé fort et c'est formidable que de remporter une victoire ici. C'est fini, c'est terminé, nous nous sommes enfin prouvés que nous pouvons gagner ici.

Pederson a pour sa part connu la meilleure soirée de sa carrière au Forum et il en a donné tout le crédit à Rick Middleton.

«J'étais plus calme devant le filet ce soir. Le fait de jouer avec Rick m'aide beaucoup. C'est bien de pouvoir contribuer avec succès de l'équipe. Cela fait changement.

Dans le vestiaire du Canadien, personne ne souriait. Les joueurs savaient qu'ils venaient d'être battus par une équipe qui avait plus faim qu'eux.

«Les Bruins ont tout simplement travaillé plus fort que nous au cours des deux dernières périodes, a dit Doug Wickenheiser. Ils nous forçaient à lancer la rondelle dans leur territoire et nous étions incapables d'aller la chercher. Quant aux Bruins, ils en voulaient deux joueurs profondément dans notre territoire et ils sortaient toujours en possession de la rondelle. Ils ont travaillé plus fort que nous.

Gretzky supprime Guy Lafleur

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton de la Ligue nationale de hockey, a fracassé le record de Guy Lafleur avec le plus grand nombre de matches consécutifs avec au moins un point.

En obtenant une mention d'assistance sur le premier but du match marqué par Glenn Anderson à 12:29 du premier vingt contre les Kings de Los Angeles hier soir, Gretzky en était à son 29e match d'affilée à participer au pointage. Il a

réussi l'exploit pendant un jeu de puissance.

La mention d'assistance était la 49e pour Gretzky cette saison et lui permettait d'éclipser la marque de 28 parties consécutives de Guy Lafleur avec au moins un point, établie au fil de la saison 1976-77.

Au cours de sa séquence de 29 matches, Lafleur avait accumulé 19 buts et 61 points; tandis que pour la même séquence, Gretzky avait inscrit 21 buts et 69 mentions d'assistance.

Bruins 6, Canadiens 4

Table of game statistics for Bruins vs Canadiens: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but.

SOMMAIRES

Hier

Table of game summaries for Bruins 5, Flyers 4.

Oilers 7, Kings 3

Table of game summaries for Oilers vs Kings.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Hier

Tirs au but

Table of game summaries for Bruins 6, Canadiens 4.

Oilers 7, Kings 3

Table of game summaries for Oilers vs Kings.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Hier

Tirs au but

Table of game summaries for Bruins 6, Canadiens 4.

Oilers 7, Flames 5

Table of game summaries for Oilers vs Flames.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.



Le défenseur Larry Robinson a perdu l'équilibre lorsque mis en échec par Keith Crowder des Bruins de Boston, samedi soir au Forum. Robinson a par ailleurs aggravé une blessure à l'épaule, et il ne participera pas à la rencontre de ce soir contre les Whalers de Hartford.

Les Nordiques font preuve de caractère contre Buffalo

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques ont démontré samedi qu'ils pouvaient faire preuve de beaucoup de caractère quand, après avoir concédé deux buts et s'être butés à un Jacques Cloutier presque invincible dans les deux premières périodes, ils sont revenus plus déterminés que jamais en troisième période pour arracher le troisième 3-2 aux dépens des Sabres de Buffalo.

«Ce fut un gros match et on aurait dit que nous avions une grande confiance de surmonter le déficit en sautant sur la patinoire en troisième période. Il nous fallait marquer quelques buts et nous l'avons fait», a confié Dale Hunter, auteur du but vainqueur à 13:04 et choisi le joueur par excellence du match.

Pour sa part, l'entraîneur Michel Bergeron était ravi de ce qu'il a qualifié de rencontre la plus satisfaisante depuis longtemps. «Personne n'a abandonné après le but rapide de Perreault et celui de Savard en première. C'est une belle victoire mais également une victoire de joueur sortis de l'ombre comme Wally

Weir. De retour après presque deux mois d'inactivité, il a très bien joué et j'ai été obligé de le faire évoluer sur une base régulière plus tard dans le match», a expliqué Bergeron.

Ce dernier a loué le travail de géant du trio Hunter-Goulet-Cloutier, mais il n'a pas oublié de mentionner la brillante tenue de son vétéran gardien John Garrett. «Je me devais de l'envoyer dans la mêlée même si on a rappelé le jeune Mario Gosselin. John n'avait accordé que sept buts dans ses trois matches précédents et la partie était importante contre un club qui nous devançait par dix points en troisième place de notre division. Encore une fois, John a très bien répondu à l'appel», a ajouté l'entraîneur.

D'autres joueurs se sont distingués ce 13e triomphe de la saison et parmi ceux-là se trouvent les deux défenseurs Randy Moller, une recrue de 19 ans, et Jean Hamel, un vétéran de 30 ans. Jouant ensemble, les deux ont fait avorter plusieurs descentes de l'adversaire. «Ces deux-là s'aident mutuellement; ils s'entendent bien, communiquent

ensemble. Pour Hamel, il s'agissait d'un septième match de suite où il n'était pas sur la patinoire pour un but de l'adversaire», a commenté Bergeron.

Par ailleurs, Michel Goulet y est allé de son 20e but pour rejoindre Peter et Marian Stastny. Goulet a patiné à fond de train après avoir retrouvé ses compagnons de ligne habituelle de la saison dernière.

Nordiques 3, Sabres 2

Table of game statistics for Nordiques vs Sabres: Première période, Deuxième période, Troisième période, Tirs au but.

Hier

Tirs au but

Table of game summaries for Bruins 6, Canadiens 4.

Oilers 7, Flames 5

Table of game summaries for Oilers vs Flames.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Hier

Tirs au but

Table of game summaries for Bruins 6, Canadiens 4.

Oilers 7, Flames 5

Table of game summaries for Oilers vs Flames.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Hier

Tirs au but

Table of game summaries for Bruins 6, Canadiens 4.

Oilers 7, Flames 5

Table of game summaries for Oilers vs Flames.

Tirs au but

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Samedi

Red Wings 6, Devils 2

Table of game summaries for Red Wings vs Devils.

Deuxième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

Troisième période

Table of game summaries for Canadiens 6, Bruins 2.

# Hershel Walker gagne le Heisman



Hershel Walker

NEW YORK (AP) — Hershel Walker, de l'université Georgia, a mérité le trophée Heisman après avoir raté de peu cet honneur les deux dernières années.

Le trophée Heisman est décerné au meilleur joueur du football universitaire américain. Walker, qui avait pris le troisième rang lors de sa première saison et le deuxième l'an dernier, l'a emporté avec un total de 1,926 points, devant le quart-arrière John Elway, de l'université Stanford (1,231), qui revendique l'exploit d'être le meilleur passeur de l'histoire du football collégial américain. Le demi-arrière Eric Dickerson, de l'université Southern Methodist, a pris le troisième rang. Même s'il lui reste encore

une saison à passer dans les rangs universitaires, Walker est au troisième rang chez les porteurs de ballon avec 5,259 verges. Il ne lui manque que 823 verges pour se hisser au premier rang. Il pourrait également remporter le trophée Heisman de nouveau l'an prochain, ce qui n'est pas impossible, Archie Griffin, en 1974 et 1975, a pu réussir auparavant.

## Ken Read limite les dégâts des Canadiens

# Impressionnant succès de Harti Weirather

PONTRESINA, Suisse (AFP) — Gagner une descente de Coupe du Monde de ski alpin avec plus d'une seconde d'avance, sur une piste de surcroît très courte (2.717 m), n'est plus courant. Cela donne plus de relief encore à l'impressionnant succès de l'Autrichien Harti Weirather, champion du monde, l'an passé à Schladming, et qui a inauguré la Coupe du Monde 1982-1983 de la plus brillante des manières, hier, à Pontresina-Saint-Moritz.

Le Tyrolien a signé en grand champion son sixième succès en Coupe du Monde, sur un tracé très technique. Avec une grande aisance, Weirather (25 ans en janvier prochain), nouvelle coqueluche du ski autrichien, a devancé de 1 sec 02-100 son compatriote Franz Klammer qui, à deux jours près, s'est offert un joli cadeau d'anniversaire (son 29<sup>e</sup>), et le Suisse Peter Muller, un des grands favoris, de 1 sec 08-100.

Weirather a su rester bien en ligne sur cette piste qui faisait tourner la tête avec une vingtaine de virages. Ce n'est pas le cas du Suisse Conradin Cathowen qui, pointé à seulement cinq centièmes de l'Autrichien au temps intermédiaire, committ un grosse faute dans le dernier virage, se trouva déporté et vit ses espoirs s'envoler. Le Suisse terminera quatrième à 1 sec 15-100, juste devant l'Autrichien Helmut Hoeflechner (à 1 sec 26-100).

«Je suis fou de joie. C'est un résultat inespéré; surtout sur cette piste, car je les préfère plus exigeantes sur le plan de la vitesse. Je me serais contenté de n'importe quelle place dans les dix premiers. Ce résultat demande toutefois confirmation», a dit Klammer.

«J'ai trop attaqué...», a pour sa part indiqué Muller. «J'ai certainement perdu la deuxième place dans le dernier virage. Je préfère être battu sur une faute concrète que de me retrouver loin sans savoir pourquoi», a commenté Cathowen.

Les Autrichiens sortent donc grands vainqueurs de cette première puisqu'ils placent quatre hommes dans les sept premiers, Peter Wirnsberger venant s'ajouter au trio. Les Suisses, bien qu'auteurs d'une belle performance d'ensemble (quatre dans les dix premiers), ont de quoi être déçus, surtout devant leur public qui attendait Peter Muel-ler.

Les grands battus de cette descente courue sous le soleil sont les Canadiens, parmi lesquels Ken Read (27 ans), qui a limité comme il l'a pu les dégâts avec une sixième place, à 1 sec 31-100 de Weirather. Les «Crazy Canucks» manquent d'entraînement, à l'image de Steve Podborski, le lauréat de la dernière Coupe du Monde de descente, qui a pris une bien décevante douzième place, à 1 sec 99-100. Les courses de mois de janvier restent bien leur objectif principal, mais cela ne peut expliquer une telle défaite.

Au chapitre des révélations, il convient de citer le Suisse Bruno Kernin qui, parti avec le dossard «36», a pris une méritoire treizième place (à 2 sec 01-100). Il faut saluer, en outre, le retour du Soviétique Vladimir Makeev qui, avec le dossard «20», a terminé huitième (à 1 sec 46-100).

# Bradshaw frappe tôt contre les Chiefs

PITTSBURGH (AP) — Terry Bradshaw a lancé trois passes de touché en première demie, dont deux à John Stallworth pour permettre aux Steelers de Pittsburgh de prendre une avance de 21-0 et finalement disposer des Chiefs de Kansas City 35-14, hier, dans la Ligue nationale de football.

Bradshaw, qui souffrait pourtant d'une blessure à une épaule, a complété 15 passes en 20 tentatives pour des gains de 231 verges au cours des trois premiers quarts pour ainsi permettre aux Steelers de porter leur fiche à 4-1.

Le quart Lynn Dickey a totalisé des gains de 195 verges par la voie des airs, incluant une passe de touché de 23 verges à John Thompson pour un touché d'assurance, et Jan Stenerud a botté quatre placements dans la victoire.

Les Bills (3-2) n'ont pas aidé leur cause avec cinq échappés et deux interceptions. Avec 2:54 à jouer en première demie, Jerry Ellis a échappé le ballon à sa ligne de

10. Le ballon a roulé dans sa zone des buts et Rodgers s'est laissé choir dessus pour inscrire le majeur qui lançait les Packers en avance 13-7 pour ne jamais plus être devancés. C'était le premier touché accordé par les Bills en 11 quarts.

pour inscrire le touché qui permettait aux Packers de Green Bay de prendre les devants en route vers une victoire de 33-21 devant les Bills de Buffalo à l'issue d'un match présenté à Milwaukee. Eddie Lee Ivey a, pour sa part, effectué un plongeon d'une verge sous la pluie et dans une mer de boue pour les Packers dont la fiche est de 4-1.

Chargers 30, Browns 13  
CLEVELAND (AP) — Dan Fouts a complété 13 de ses 16 premières passes pour mener les Chargers de San Diego à quatre touchés de première demie et à une victoire sans équivoque de 30-13 au détriment des Browns de Cleveland.

Fouts, qui a gagné 186 verges en première portion de match et 252 verges pour la rencontre, a réussi une paire de touchés à Chuck Muncie et a aussi complété deux passes de touché à James Brooks

## en bref...

**Floyd s'enrichit de \$300,000**  
SUN CITY, Bophuthatsana (AP) — L'Américain Ray Floyd a calé un roulé de routine d'un pied au quatrième trou supplémentaire hier pour disposer de son compatriote Craig Stadler et remporter le défi d'un million, le tournoi le plus riche de l'histoire du golf. Stadler a manqué un roulé de deux pieds et demi juste avant de voir Floyd réussir le sien pour s'enrichir de \$300,000. Stadler, meilleur boursier de la PGA cette saison, a dû se contenter de \$150,000. Les deux joueurs avaient terminé les 72 trous réglementaires de l'épreuve avec des fiches de 280, huit sous la normale.

**L'Espagne gagne au golf**  
ACAPULCO (Reuter) — L'Espagne a gagné la coupe du monde de golf par équipes hier à Acapulco en devançant les États-Unis de trois coups. Manuel Pinero et Jose Canizares ont réalisé au total des quatre parcours 563 précédant la paire américaine Bobby Clampett et Bob Gilder. Le trophée individuel a été gagné par Pinero avec 281, contre 282 à Canizares et Gilder.

**Lendl bat encore McEnroe**  
ANVERS (Reuter) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl a remporté la première édition du tournoi de tennis d'Anvers, doté de \$700,000 de prix, en battant hier en finale l'Américain John McEnroe 3-6, 7-6, 6-3, 6-3. C'était la deuxième victoire du Tchecoslovaque sur «Junior» en l'espace de cinq jours après son succès mercredi dans le match Europe/États-Unis à Barcelone. Reentrant tout de suite dans le match, McEnroe s'est adossé aisément le premier set en prenant d'entrée le service du Tchecoslovaque qui semblait se ressentir de la blessure au coude qui l'a affecté également en Espagne. Mais Lendl se reprenait totalement dans la deuxième manche qu'il enlevait au bris avant d'imposer son jeu dans les deux derniers sets conclus sur le même score de 6-3 en sa faveur. Au cours du match, McEnroe est paru excédé par la blessure du Tchecoslovaque et lui a même demandé d'abandonner. «Chaque fois que je gagne un jeu, ta blessure commence à se faire sentir», a-t-il dit à Lendl, «donne-moi une chance de te battre à la loyale».

**Chris vainc Martina**  
MELBOURNE, (AFP) — L'Américaine Chris Evert-Lloyd, 28 ans, a enfin remporté les championnats d'Australie de tennis, le seul tournoi du grand chelem qui lui manquait depuis qu'elle a commencé sa carrière internationale, voilà dix ans. Hier, elle a en effet battu sa compatriote Martina Navratilova, tenante du titre, en trois sets, 6-3, 2-6 et 6-3, et elle a ainsi gagné les \$40,000 attribués au premier prix. Cette victoire s'ajoute à ses précédents succès dans les autres tournois du grand chelem: Wimbledon (trois fois), l'U.S. Open (six fois), et les internationaux de France (4 fois). Evert-Lloyd s'est immédiatement envolée pour Dallas où elle va se préparer pour le tournoi de New York, doté de \$300,000, qui réunit les huit meilleures joueuses mondiales et décidera de la première place mondiale pour cette année. Chris Evert-Lloyd, qui a enlevé l'U.S. Open et les internationaux d'Australie, y retrouvera en effet Martina Navratilova, victorieuse à Roland-Garros et à Wimbledon. C'est la troisième défaite de Navratilova, sur 90 rencontres disputées. Evert-Lloyd pour sa part en a subi 5 pour 78 matches.

**Bisson blessé à un rein**  
L'ailier gauche Alain Bisson des Voisins de Laval s'est blessé grièvement à un rein en voulant mettre en échec un joueur des Castors de St-Jean au cours d'un match de la Ligue junior majeure du Québec, vendredi soir. Bisson a raté sa mise en échec et il est allé percuter le haut de la rampe. Son rein est entré en contact avec la rampe, ce qui a causé une déchirure de l'enveloppe de l'organe. Il est présentement sous observation à l'hôpital sous la surveillance du docteur Lemieux.

**Wensink aux mineures**  
EAST RUTHERFORD, N.J. (AP) — Les Devils du New Jersey de la LNH ont cédé aux mineures le contrat de l'ailier gauche John Wensink. Ce vétéran de sept saisons dans la LNH se joindra au Wind de Wichita, de la Ligue centrale. Cette saison, Wensink a mérité une passe, ayant participé à 15 des 29 parties des Devils.

**Crha joueur autonome**  
TORONTO (CP) — Le gardien de but Jiri Crha est devenu joueur autonome après avoir accepté une quittance de contrat des Maple Leafs de Toronto. Agé de 32 ans, Crha avait été suspendu la semaine dernière après avoir refusé de rejoindre les Saints de St.Catharines, le club-école des Maple Leafs dans la Ligue américaine.

**Tony Walters, entraîneur**  
OTTAWA (PC) — Les membres du conseil d'administration de l'Association canadienne de soccer ont nommé Tony Walters au titre de gérant et d'entraîneur de l'équipe nationale de soccer. Walters, qui a fait sa marque au soccer professionnel à titre d'international en Angleterre puis comme instructeur des Whitecaps de Vancouver, de la Ligue nord-américaine de soccer, remplace Barry Clark, qui a démissionné en août dernier.

**Un directeur en prison**  
BELGRADE, Yougoslavie (AFP) — Le directeur des finances d'un club de soccer de première division en Yougoslavie, l'Étoile rouge de Belgrade, a reçu une sentence de huit années d'emprisonnement après avoir été reconnu coupable de fraude, rapporte le quotidien yougoslave Novosti. Mikailo Korica, âgé de 49 ans, a été accusé d'avoir détourné 790,000 dinars (environ \$11,000) des recettes provenant de la vente de billets.

**Packers 33, Bills 21**  
MILWAUKEE (AP) — Del Rodgers a recouvert un échappé dans la zone des buts

**Cardinals 23, Eagles 20**  
PHILADELPHIE (AP) — Stump Mitchell qui remplaçait Otis Anderson blessé, a couru 32 verges pour un touché et a accumulé des gains de 145 verges pour conduire les Cardinals de St. Louis à une victoire de 23-20 contre les Eagles de Philadelphie, qui subsistent un troisième revers d'affilée.

Mitchell qui n'avait gagné que neuf verges en six courses depuis le début de la saison, a aidé les Cards à prendre une avance de 16 points à la mi-temps.

Ron Jaworski a lancé des passes de touché de 6 et 8 verges à Wilbur Montgomery et John Spagnola pour réduire l'écart en deuxième demie, mais c'était beaucoup trop tard pour les Eagles.

**Giants 17, Oilers 14**  
EAST RUTHERFORD (AP) — Le demi à l'attaque recrue Butch Woolfolk a marqué un touché suite à une passe de 40 verges et un autre sur une course de deux verges au quatrième quart, et il a permis aux Giants de New York de revenir de l'arrière et de disposer des Oilers de Houston 17-14 dans la ligue Nationale de football.

Woolfolk, premier choix des Giants lors du dernier repêchage, a capté six passes pour des gains de 102 verges et a porté le ballon 16 fois pour gagner 62 verges au sol.

Cette victoire a permis aux Giants de porter leur fiche à 2-3, tandis que les Oilers ont un dossier de 1-4.

Une passe de touché de 8 verges de Archie Manning à l'ailier rapproché Steve Casper avait permis aux Oilers de prendre les devants 14-3 au début du quatrième quart avant que Woolfolk se mette à l'oeuvre.

**Bengals 20, Colts 17**  
BALTIMORE (AP) — Ken Anderson a complété deux passes de touché dans un match qui a vu les Bengals de Cincinnati venir de l'arrière pour vaincre difficilement les Colts de Baltimore 20-17.

Anderson, qui a complété 22 des 29 passes qu'il a tentées pour des gains de 184 verges, a lancé des prises d'une et deux verges à M.L. Harris dans la deuxième demie du match après que les Bengals furent limités à un seul touché pendant les 30 premières minutes de la rencontre.

Les Bengals ont maintenant une fiche de 4-1 contre un dossier peu reluisant de 0-5 pour Baltimore qui a perdu 19 de ses 20 derniers matches.

Avec 28 secondes à écouler dans le match, les Colts se sont retrouvés à 23 verges des buts des Bengals. Mais Mike Woods qui, préalablement, avait botté un placement de 33 verges, a raté un botté de la ligne de 40 verges qui privait les Colts d'une égalité qui aurait nécessité les surtemps.

Les Colts ont failli tirer profit du brio du quart-arrière recrue Mike Pagel qui a effectué des passes de touché de 17 et 4 verges à Ray Butler et Pat Beach.

**Packers 33, Bills 21**  
MILWAUKEE (AP) — Del Rodgers a recouvert un échappé dans la zone des buts

pour inscrire le touché qui permettait aux Packers de Green Bay de prendre les devants en route vers une victoire de 33-21 devant les Bills de Buffalo à l'issue d'un match présenté à Milwaukee.

Eddie Lee Ivey a, pour sa part, effectué un plongeon d'une verge sous la pluie et dans une mer de boue pour les Packers dont la fiche est de 4-1.

Chargers 30, Browns 13  
CLEVELAND (AP) — Dan Fouts a complété 13 de ses 16 premières passes pour mener les Chargers de San Diego à quatre touchés de première demie et à une victoire sans équivoque de 30-13 au détriment des Browns de Cleveland.

## Annonces classées 286-1200

- Animaux**  
BEAU CHAT NOIR, mâle, perdu dans Outremont, désire être adopté avant l'hiver. Appeler au 276-1887. 10-12-82
- Antiquités**  
ARMOIRE CANADIENNE en pin à panneaux soulés et à queue de rat, hauteur 6'9" - \$1200. Tél: 272-3602. 09-12-82
- Appartements/logements**  
OUTREMONT, à sous-locuer, 4<sup>e</sup>, meublé, 15 décembre au 1<sup>er</sup> février au plus. 272-2255, ou 495-2525 poste 54. 07-12-82
- Appartements/logements**  
OUTREMONT, haut duplex 7<sup>e</sup>, chauffé, stationnement, foyer, 1<sup>er</sup> janvier. 8625. 277-8971 9-12-82
- Autos/Motos**  
OUTREMONT — Haut de Duplex — 7 pièces, foyer naturel, garage, \$850, chauffé. Anne-Marie Larue, 485-2177, 934-1818. Montréal Trust Courtiers 7-12-82
- Bureaux à louer**  
RUE NOTRE-DAME, sous-sol, location, 2600 p.c., près Palais de Justice, idéal pour professionnel, belle opportunité. 842-1174. 18-12-82
- Propriétés à vendre**  
DOIT VENDRE, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à \$155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte aux visiteurs dimanche de 2h à 4h ou sur rendez-vous. 332-0477, 481-2001. J.N.O.
- Propriétés à vendre**  
PARC MILTON près du centre-ville, maison victorienne entièrement rénovée, 2 logements 1 x 7 1/2 x 3 1/2. Après 19h: 286-6523. 19-12-82
- Sociétés-Loisirs**  
INCROYABLE! NOUVEAU! Enfin, longtemps attendu par les gens sérieux: «Honnêteté, compétence et distinction». Pas d'aventuriers d'un soir. On s'occupe de vous avec «AMOURE» - Amour, 1851 est Sherbrooke, suite 802, 526-4467. 7-12-82
- NOUVEAU**  
AGENCE VERS LE BONHEUR Rencontre sérieuse, amicale, occasionnelle. Ouverture de 9 à 21 h. Inscriptions gratuites aux femmes de 18 à 30 ans. Bienvenue aux femmes de toute nationalité. Rencontre le jour même, 9050 boul. St-Michel, MtL, 382-1508. 22-12-82

les plaisirs du BRIDGE

Trouvez votre chemin avant de jouer votre première carte

par Charles-A. Durand

Donneur: Ouest  
Vulnérables: Est-Ouest

des suicides et elles ne doivent être employées que lorsque tous les autres moyens auront été épuisés. La gibier du bridgeur devrait regorger de tels axiomes.

Quoique très aléatoire, ce jeu des impasses sera le choix de la plupart des joueurs de tenue moyenne. Pour ceux-ci, il est impossible de contrôler leur émotivité, de réfléchir et de s'astreindre à défaire le troisième cœur perdant de leur main sur cette entame d'un gentilhomme, l'adversaire de gauche. Vivement, ils feront une coupe de ce majestueux Roi de trèfle avec ce minuscule deux de pique si frêle, si délicat mais combien puissant pour le moment, c'est Goliath contre David, c'est une victoire digne de notre éducation qu'il ne faut pas laisser passer! Le deux de pique est bel et bien joué. Hélas, la forteresse s'écroule, le déclarant vient de la saborder. Ce sera une levée de chute, le contrat ne s'accomplira pas.

Pour réaliser son contrat, le joueur doit planifier son jeu en profondeur. Il ne doit pas couper le Roi de trèfle, il doit écarter un cœur perdant sur cette carte, et si l'attaquant ne fait pas immédiatement son As de carreau, six piques sont toujours comptés. Voici comment: Après le jeu présumé de l'As de trèfle en deuxième carte, lequel est coupé par le déclarant, les atouts adverses sont retirés. Alors l'As et le Roi de cœur du mort sont joués, suivis d'un troisième cœur sur lequel tombe la Dame de cœur du défenseur. Est. Le déclarant après son écart, n'ayant plus de cœur, coupe et les huit et cinq de cœur deviennent des cartes maitresses.

La main passe au mort par la Dame d'atout et les deux cœurs affranchis servent à défaire le Roi et le trois de carreau de Sud. Six en piques sont alors obtenus, le déclarant n'ayant plus que des atouts dans la main.

L'on voit de tout ceci que le joueur qui a atteint un échelon assez élevé du bridge doit être plus qu'un songe-croix. Il doit être un visionnaire qui simule les solutions et en fait soudre la meilleure.

**SECRETARE JURIDIQUE**  
— 2 ans et plus d'expérience en Corporatif.  
— Orthographe française et anglaise impeccable.  
— Initiative et mise soignée.  
Papin, Létourneau et Associés  
Tél.: 284-0059  
7-12-82

**RENDEZ-VOUS...**  
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).  
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:  
**282-0058**  
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM  
7-12-82

**Horizontalement**  
1—Classification des maladies. — Quatre saisons.  
2—Tira. — Imprime.  
3—Entrave qu'on fixe au paturon des chevaux pour les retenir. — Papillon.  
4—Manque de respect.  
5—Ancienne mesure de capacité. — Partie du théâtre où jouent les acteurs.  
6—Eux. — Surprend.  
7—Massif du nord du Maroc. — Vole, trompe.  
8—Préfixe privatif. — Qui manque d'assaisonnement. — Nickel.  
9—Oïlban. — Élu de nouveau.  
10—Affirmation. — Dernière partie du jour. — Aluminium.  
11—Affection réciproque. — Pêche dont la chair adhérente au noyau.  
12—Administrateur. — Est incertain sur le parti qu'il doit prendre.

**Verticalement**  
1—Sottise. — Argent.  
2—Zone sombre créée par un corps opaque qui intercepte la lumière. — Sans nom.  
3—Qui concerne les sports. —

Peau épaisse de certains animaux.  
4—Doigt du pied. — Divinité mythologique.  
5—Mesure chinoise. — Partie du vêtement. — Iridium.  
6—Oblat Marie. — Erbium. — De la Russie.  
7—Buffle sauvage des montagnes de l'Inde et de Malaisie. — Ili.  
8—Demeure. — Outil.  
9—Etayeras.  
10—Feu — Six.  
11—Partisane de l'arianisme. — Produit de la vache.  
12—Venue au monde. — Voyelles jumelles. — Massif de maçonnerie adossé à un terrassement.

**Solution de samedi**  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
R A J O U T E R A R T  
A B O N N E M E N T  
G L U I N U T I L E S  
O U R S O N S P A R T  
U T A N I S P S I  
T I T I S I T E G D  
O R L E A R M E E  
A N A L Y S A S A R C  
G A V A R A N E T A I  
A P A N A G I S T E D  
T O I T E M E U X E  
E U L E R E P I C E R



# Faut-il risquer sa santé pour celle des autres?

par  
Donna Mergler et  
Karen Messing

Professeures au département des sciences biologiques à l'Université du Québec à Montréal.

**D**ERNIÈREMENT, plusieurs groupes ont fait ressortir des problèmes vécus par des patients, en temps de grève, dans le milieu hospitalier. Il nous semble que le débat, s'il doit tenir compte de la santé des patients, doit aussi tenir compte des coupures budgétaires, des coupures de postes et de leurs effets sur la santé des travailleurs de ce secteur.

Nous sommes deux professeurs, chercheuses en sciences biologiques, spécialisées dans l'étude des effets des conditions de travail sur la santé: dans le cadre de notre travail, nous rencontrons et interviewons des employés du secteur hospitalier. À partir des comptes rendus des conditions de travail et des symptômes ressentis par les personnes qui y oeuvrent, nous dressons un portrait de la situation.

Quand nous avons commencé, il y a quelques années, les conditions physiques et environnementales de travail dans les hôpitaux laissaient déjà à désirer: on nous a souvent fait part, entre autres, du manque de ventilation adéquate dans plusieurs laboratoires où l'on manipule des substances toxiques, d'expositions accidentelles à des sources de radioactivité, du manque d'aide pour soulever des patients impotents... Des cas d'intoxication grave, suite à une exposition à des niveaux élevés de solvants, ont été portés à notre attention.

Des statistiques publiées par la Commission des accidents du travail (1973-1979) indiquent que, dans le secteur des services de la santé, un grand nombre d'accidents compensés étaient dus à des efforts excessifs. Dans le cadre de la Loi 17 sur la santé et la sécurité au travail, plusieurs refus de travailler dans des situations particulièrement dangereuses ont été justifiés par la Commission de santé et de sécurité au travail dans ce secteur.

Mais, aujourd'hui, ce qui est nouveau et inquiétant, c'est la cadence de travail plus élevée, alors que la charge de travail augmente sans cesse, en raison des coupures de postes et des redéfinitions de tâches. Des techniciennes en radiologie ra-

content qu'elles n'ont même pas le temps de prendre les précautions nécessaires pour leur protection et celle des patients. Des infirmières et des préposées aux patients font part de l'inquiétude qu'elles ressentent lorsqu'elles se retrouvent seules, la nuit, avec la responsabilité d'un grand nombre de patients. Des infirmières décrivent le «rush» auquel elles sont soumises lorsqu'il s'agit de transférer des patients atteints de maladies contagieuses et que, par exemple, elles n'ont pas le temps de s'assurer que les chambres contaminées ont été adéquatement nettoyées. Quant à celles dont la tâche est de s'occuper des patients alités et entassés dans les couloirs de l'urgence, leur témoignage est empreint d'un sentiment de frustration et d'impuissance.

Les besoins des patients sont pourtant les mêmes qu'avant les coupures; les personnes qui doivent y répondre et y satisfaire continuent à le faire du mieux qu'elles le peuvent. Résultat: un état d'épuisement qui affecte leur propre santé et, par voie de conséquence, les services aux patients.

Lors de nos rencontres avec le personnel hospitalier, on nous décrit de plus en plus souvent et avec de plus en plus de détails et de précision les symptômes ca-

ractéristiques de ce qui est appelé dans la littérature scientifique «le burnout» — un syndrome d'épuisement physique et émotionnel. On le retrouve chez celles et ceux qui travaillent dans des conditions physiques difficiles: chez celles et ceux qui se retrouvent devant une double contrainte: vouloir donner un service de qualité tout en n'ayant pas suffisamment de temps pour le faire...

On note parmi les symptômes, de ce syndrome: au niveau des sentiments et des attitudes, entre autres, une perte d'efficacité dans le travail; l'insatisfaction, l'irritabilité, la rigidité, la résistance au changement se développent graduellement. Au niveau de la santé physique, on note de l'insomnie, des ulcères, des migraines, des maux de dos, du cou... pour n'en mentionner que quelques-uns.

Cette description des symptômes de «burnout» concorde avec de récentes études que nous avons effectuées chez des travailleuses et travailleurs du secteur privé: un rythme très élevé de travail est associé à une fatigue extrême, à un sommeil difficile, à des problèmes de digestion, à de l'irritabilité, à de la tension nerveuse. Les mauvaises conditions de travail provoquent les mêmes réactions physiologiques et psycholo-

giques, peu importe le milieu où l'on travaille.

Une récente étude française relie la naissance prématurée à une trop forte charge de travail chez la mère: le rythme de travail constitue un des facteurs importants dans la détermination de cette surcharge.

Les symptômes du stress ont été très bien décrits par Hans Selye. Les politiques actuelles du gouvernement du Québec forcent les travailleuses et travailleurs à oeuvrer dans des conditions stressantes; ce sont ces conditions de travail qui provoquent des réactions physiologiques et psychologiques qui minent la santé de ces travailleurs et font en sorte que les patients sont confrontés, quotidiennement et non pas dans la seule période de grève, à une dégradation des services.

Ainsi, quand les gens de ce secteur font la grève pour améliorer leurs conditions de travail, pour se défendre contre la pression quotidienne exercée sur eux, pour se défendre et, de ce fait, défendre aussi les patients contre la robotisation des soins hospitaliers, ce dont il faut tenir compte, dans les discours et dans les débats sur cette question, c'est qu'ils se battent en même temps contre une dégradation permanente des soins hospitaliers.

Une travailleuse de l'entretien ménager de l'un des grands hôpitaux montréalais nous a demandé récemment, au bord des larmes, si les professeurs ne pourraient pas faire quelque chose pour ses collègues et elle, parce qu'avec l'augmentation du territoire à couvrir et dont chaque travailleuse est responsable (augmentation de 50% depuis les dernières négociations), elles n'en pouvaient plus de se sentir poussées au-delà de leur capacité de travail.

Or, s'il est important d'identifier de façon scientifique les conditions de travail et leurs effets sur la santé, il demeure que seule l'amélioration des conditions de travail peut résoudre de tels problèmes. En cette matière, les offres du gouvernement ne font qu'empirer la situation.

En tant que chercheuses et en tant que femmes, nous ne pouvons pas rester indifférentes à cette situation: les femmes sont en majorité dans le secteur hospitalier et c'est surtout elles qui sont touchées par les mesures imposées par le gouvernement.

Nous en appelons donc aux personnes intéressées à la protection de la santé, et plus particulièrement aux femmes, pour qu'elles donnent leur soutien moral et concret.

## ghislaine roquet

## La profession enseignante: le modèle acadien

**D**EPUIS plus d'un siècle, le «modèle québécois» en administration scolaire a représenté l'idéal réclamé par les minorités linguistiques dans toutes les provinces canadiennes.

Au Québec, en effet, la minorité protestante anglophone possède ses écoles et les gère elle-même par des commissions scolaires homogènes. Dans les régions peuplées, ces commissions scolaires couvrent parfois de très vastes territoires qui chevauchent ceux de plusieurs commissions scolaires catholiques. Elles sont habilitées à négocier des services pour leurs commettants avec les commissions scolaires protestantes mieux équipées.

C'est sur ce modèle que le Nouveau-Brunswick a calqué sa loi scolaire de 1980, tout en y apportant des modifica-

tions intéressantes, comme la distinction des commissions scolaires sur une base linguistique plutôt que confessionnelle. C'est aussi ce que demandent sur tout le territoire de leur province les 600.000 Franco-Ontariens. Et tous les groupes minoritaires des autres provinces voudraient au moins une commission scolaire francophone pour le territoire de leur province pour planifier le développement de leurs écoles. C'est donc avec grande inquiétude que les groupes francophones minoritaires verraient s'instaurer des modifications profondes dans l'organisation scolaire québécoise, comme le préconise le livre blanc de M. Laurin.

Lors d'un colloque récent d'enseignants acadiens des provinces maritimes, j'ai mieux saisi le «modèle acadien» d'organisation professionnelle

des enseignants qui pourrait, à mon avis, inspirer les enseignants québécois.

Au Nouveau-Brunswick, les enseignants anglophones et francophones sont membres du même syndicat qui négocie leurs conventions collectives et défend leurs intérêts. Mais les enseignants acadiens ont formé leur propre association professionnelle qui partage les retenues à la source prévues par la loi et qui se préoccupe des responsabilités professionnelles, culturelles et sociales de la profession. Les prises de position pédagogiques, idéologiques et politiques reviennent à cette association professionnelle. De même le développement professionnel fait partie de ses responsabilités: c'est donc l'association, et non le syndicat, qui représente les enseignants aux comités de perfectionnement et

qui traite avec l'Université et le ministère sur ces questions.

Quel contraste avec la situation québécoise où le syndicat est l'intervenant unique et tout-puissant en matières tant professionnelles que syndicales, où les seules associations de professeurs de chaque discipline ne peuvent avoir de vue d'ensemble sur la profession et son rôle! Est-ce par une fédération de ces associations que les enseignants pourraient enfin s'identifier comme professionnels, élaborant à ce titre une philosophie et une praxis du service public d'éducation qu'ils acceptent d'assumer dans la cité? Est-ce plutôt par une décision de la base qui se sent souvent «charriée» par les prises de position de la CEQ?

Depuis quelques années, les syndicats locaux et leurs délégués commencent à s'affirmer à l'encontre de l'appareil central. Mais une chose est certaine: les pressions gouvernementales actuelles sur la profession risquent de raffermir pour longtemps l'emprise du syndicat sur les enseignants et de compromettre une réorganisation de la profession selon le modèle acadien.

# La grève est un droit fondamental

par Michel Coutu

Texte d'une déclaration faite au nom du Syndicat des employés de la Commission des droits de la personne du Québec, affilié à la CSN.

## RÉPUBLIQUE

**L**E Syndicat des employés de la Commission des droits de la personne considère que l'attitude autoritaire du gouvernement dans les présentes négociations met en cause non seulement le droit de grève, mais également le droit à la négociation libre et volontaire, tous droits fondamentaux, essentiels au maintien d'une société démocratique.

La présente ronde de «négociations» dans le secteur public et parapublic (pour autant qu'on puisse parler de négociation lorsqu'une partie entend dicter ses conditions pratiquement sans discussions) se caractérise par des atteintes sans précédent aux droits fondamentaux des salariés et de leurs associations.

Le gouvernement s'est arrogé le droit de rouvrir unilatéralement des conventions collectives pourtant librement négociées. Par la suite, le gouvernement opta pour une prolongation, d'autorité, de ces conventions collectives, en les révisant largement à la baisse. Du même souffle, il força les organisations syndicales à se plier à une prétendue négociation ultra-rapide, plusieurs mois avant l'expiration des conventions collectives, donc largement avant la période normale de la négociation. Enfin, le gouvernement, après cette parodie de négociation, décida de mettre fin brutalement à toute discussion, et brandit sans sourcil les menaces de décret, d'abandon de la retenue syndicale obligatoire, voire même de retrait des accreditations.

Ces procédés, tout à fait inadmissibles dans une société qui se veut démocratique, témoignent d'une dangereuse tendance du gouvernement à relativiser l'importance de la question des droits fondamentaux. Le déroulement des présentes négociations, avec son cortège de proclamations autoritaires et de manœuvres intempestives montre à quel point il y a lieu de s'inquiéter pour l'avenir des droits et libertés au Québec. Ce qui inquiète encore plus, c'est somme toute le peu de réactions que suscite toute cette opération (hors bien sûr), le mouvement syndical lui-même. La majorité des observateurs (les editorialistes de nos grands quotidiens, par exemple) ont dénoncé, il est vrai, certains aspects des grandes manœuvres des stratèges gouvernementaux, la Loi 70, ou la réouverture unilatérale de conventions déjà signées. L'on s'étonne parfois du caractère «injuste» de ces procédés dans les démocraties libérales, sans s'interroger plus avant sur la mise en question des libertés qui résulte justement de ces procédés.

A cet égard, l'intervention publique faite le 27 novembre dernier par la Commission des droits de la personne était décevante, car ne traitant principalement que d'un aspect de la question (celui des droits des malades), et oubliant tout le reste — le contexte de la négociation, ce qui, dans les circonstances, constitue un véritable tour de force.

Ce qu'il importe de souligner, c'est que le gouvernement viole sans hésitation les engagements internationaux qu'il est tenu de respecter en matière de droits et libertés fondamentaux.

En forçant les organisations syndicales

à une prétendue négociation anticipée, sans possibilité réelle de discussion (autre que l'acceptation des quasi-décrets gouvernementaux), le gouvernement ne se conforme pas à l'article 4 de la Convention no 98 de l'Organisation internationale du travail, lequel garantit le caractère volontaire de la négociation collective.

En menaçant d'abolir la retenue syndicale et de retirer les accreditations des syndicats qui oseraient exiger une véritable négociation, le gouvernement ne se conforme pas aux articles 3 et 4 de la Convention no 81 de l'Organisation internationale du travail (l'article 4 interdit la dissolution ou suspension par voie administrative des organisations de travailleurs).

En révisant unilatéralement le contenu et de retirer les conventions collectives valablement signées, le gouvernement ne se conforme pas, pour ce qui est des agents publics, à l'article 3 de la Recommandation no 159 de l'OIT (la procédure de révision ou d'extension doit être normalement prévue à l'accord collectif de travail).

En plaçant les organisations syndicales dans une situation où elles ne peuvent exercer légalement leur droit de grève mais doivent néanmoins en venir à une «entente» avec le gouvernement plus de trois mois avant l'expiration des conventions collectives, l'État abolit de facto le droit de grève dans le secteur public et parapublic (y compris pour des groupes de salariés) qui ne peuvent aucunement être considérés comme oeuvrant dans des secteurs vitaux ou essentiels; ce faisant, il contrevient à l'article 8d du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (adopté par l'ONU en 1966). Cet article garantit l'exercice du droit de grève conformément aux lois de chaque pays (ce qui ne veut pas dire que les lois nationales peuvent être utilisées de manière à dénier toute portée pratique à ce droit).

Il va sans dire que les droits mentionnés dans les deux Pactes internationaux revêtent une importance primordiale; à moins de vouloir introduire des distinctions byzantines, il n'y a pas lieu de dénier à certains de ces droits le caractère de «droit fondamental».

Les sociétés autoritaires, à l'Est comme à l'Ouest, ne reconnaissent aucunement, faut-il le rappeler, l'exercice du droit de grève. Toute attaque, toute remise en question du droit de grève, constitue une atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs et des travailleuses et ne peut qu'être révélatrice des tendances autoritaires d'un gouvernement.

L'attitude manifestée par le gouvernement dans les présentes négociations ne se justifie aucunement, ni par la crise économique (quelle que soit sa gravité, elle ne doit pas mener à un abandon, même relatif, des libertés démocratiques), ni par les prétendus «privileges» d'une catégorie de salariés (ces «privileges» sont pour l'essentiel des conditions normales de travail qui devraient être étendues à l'ensemble des travailleurs), ni par le comportement soi-disant intransigeant des organisations syndicales (les nombreuses concessions effectuées à date en témoignent). Cette attitude gouvernementale est dangereuse, et risque de conduire à une érosion graduelle des libertés et droits fondamentaux. Alors que le néo-droitisme semble en vogue chez les hauts dirigeants gouvernementaux, il importe de dénoncer avec vigueur cette situation, et d'exiger, en dépit des difficultés présentes, le respect intégral des droits et libertés, fondements de toute société démocratique.

Quant à M. Marois, il ne daigna même pas s'abaisser à accuser réception de ma demande. C'est tout dire.

À toutes celles qui auraient encore des doutes quant à l'intérêt du gouvernement actuel pour la condition féminine, j'espère que cet exemple donnera réponse à vos interrogations et des indices quant à leur future politique nataliste.

Johanne OUELLET  
Longueuil, 2 décembre.

Le séminaire de Québec possède un dossier de plus de 800 témoignages de faveurs obtenues par son intercession. Québec se souvient de Gérard Raymond.

Léandre FRADET,  
secrétaire des Amis de Gérard Raymond  
Québec, 30 novembre.

# Le détenu et sa victime

## Une osmose inévitable

par Jacques Gagné

Professeur à la faculté de droit de l'Université Laval.

**D**ANS un article récent intitulé «Un changement de cap en criminologie. Après les droits des détenus, ceux de la victime», (LE DEVOIR du 9 octobre), notre collègue, André Normandeau, indiquait un changement d'orientation en criminologie sur l'intérêt que dorénavant porteront les chercheurs à la victime d'acte criminel. Il est vrai que, depuis plusieurs années, le détenu et le problème de sa réinsertion sociale ont presque accaparé toute l'attention tant au niveau des recherches qu'au niveau des ressources financières de sorte que la victime du crime a été trop abandonnée à son sort et à ses séquelles. À première vue, il devrait apparaître juste que le jeu de la pendule oscille dans l'autre sens et que les préoccupations criminologiques se concentrent sur la victime du crime pour plusieurs années à venir. Cette tendance, au surplus, est le fruit naturel d'une nouvelle discipline de la criminologie qu'on appelle la «victimologie» et dont l'un des représentants les plus connus au pays est E.A. Fattah.

Nous partageons la sollicitude démontrée par M. Normandeau à l'égard de la victime d'acte criminel afin que cette dernière puisse surmonter son amertume et vienne reprendre sa place dans la société comme une personne productive. Aux nombreuses suggestions qu'il formule pour que la victime du crime soit mieux accueillie dans le système pénal, nous aimerions en ajouter une de notre cru. Il est monnaie courante dans le processus pénal que le substitut du ministre de la Justice et l'avocat de l'accusé s'impliquent dans un mécanisme de négociation qui aboutit, soit à un plaidoyer de culpabilité sur une infraction moindre, soit à une entente sur une sentence éventuelle à être suggérée au juge. Il serait normal, qu'à ce stade des procédures, la victime du crime soit consultée et il faudrait peut-être même songer à lui accorder un droit de veto sur le résultat d'une telle négociation lorsqu'elle semble prendre l'allure d'un marchandage non conforme aux objectifs de la sentence et aux intérêts véritables de la justice.

Un certain *ressac* — Après avoir ainsi signifié notre accord, le temps est venu pour nous d'inscrire des réserves et d'exprimer des craintes à l'endroit d'une telle politique criminologique. Si les droits des détenus étaient intégralement respectés dans les institutions carcérales et si le caractère humain des conditions carcérales des prisonniers qui y séjournent, ne faisait pas de doute, nous pourrions sans réticence nous réjouir de ce bouleversement. Mais quelle est exactement la situation des détenus dans nos centres de détention au pays? Après les événements tragiques survenus à l'Institut Archambault, on pouvait s'attendre à un certain *ressac* dans l'attitude des surveillants à l'égard des détenus. Mais le résumé du rapport de l'enquêteur Kolb, qui a filtré dans la presse, a permis à la population de constater de quelle façon des gardiens, animés par un sentiment de vengeance, peuvent fouler au pied les droits les plus élémentaires de détenus

qui, au surplus, n'ont pas été mêlés directement à la mort de leurs camarades. L'hypothèse émise par le directeur Lemarié à l'émission «Noir sur Blanc» d'une responsabilité collective de tous les pensionnaires de l'institution nous fait sourire lorsqu'on songe à la loi de la jungle qui prévaut en prison.

Pour prendre un autre exemple, tous les jours, au pays, des centaines de détenus sont envoyés dans des cellules d'isolement pour des infractions à des règlements pénitentiaires. Ils sont jugés par des comités de discipline, dépouillés de procédures minimales qui obligeraient leurs titulaires à pratiquer «un devoir d'équité» envers les détenus qui y compareraient et permettraient à ces derniers d'être représentés par avocat. Ce n'est que tout récemment que des jugements de la Cour fédérale ont commencé à admettre l'idée d'une représentation par avocat devant les Comités de discipline dans les prisons. (Cour fédérale, T-1787-81, et T-1419-81).

Ces jugements, tout en maintenant la distinction faite par la Cour suprême dans l'arrêt *Martineau et Butters c. Le Comité de discipline des détenus de l'Institution de Matsqui*, (1978-BSQ118), à savoir que les directives émises par le commissaire selon l'article 29 (3) de la *Loi sur les pénitenciers* (S.R.C. 1970, C.P.6) sont de nature administrative et non législative, décident, en présence d'infractions flagrantes et sérieuses reprochées aux détenus et pouvant comporter pour eux des conséquences importantes telle que la perte de rémissions statutaires, qu'ils peuvent être représentés par avocat et qu'un président d'un comité de discipline doit exercer judiciairement sa discrétion à ce sujet, faute de quoi sa décision pourra être annulée.

Pour rappeler une situation plus familière à nos lecteurs, comment expliquer que le Centre de prévention de Montréal, communément connu sous le nom de Parthenais, ne soit pas encore fermé, alors que criminologues, avocats et policiers depuis longtemps s'entendent pour en souligner le caractère dégradant et inhumain? Enfin, que penser de la surpopulation de nos prisons qui entraîne ici comme aux États-Unis une foule de problèmes tels qu'une promiscuité nuisible, des soins médicaux inadéquats, un personnel insuffisant lequel se trouve désarmé pour assurer aux détenus une sécurité et une protection efficaces?

Il faut avoir lu le volume de Jack Henry Abbott, *In the Belly of the Beast, Letters from Prison* (vintage Books Ed.), pour se représenter l'enfer carcéral d'une institution à sécurité maximum aux États-Unis. Mais nos centres de détention à sécurité maximum et moyenne comme l'Institut Archambault, le Complexe pénitentiaire de Sainte-Anne des Plaines et le pénitencier de Saint-Vincent de Paul peuvent-ils avantageusement s'y comparer? Nous payons déjà le compromis politique passé en 1976 lorsque le Parlement a substitué à la peine capitale des sentences minimum de vingt-cinq ans de prison pour des meurtres au premier degré. Les juges s'illusionnent s'ils croient que la protection de la société est directement proportionnelle à la durée de leurs sentences d'emprisonnement. La ségrégation de criminels «supposément dangereux» peut parfois s'avérer nécessaire, mais elle sera bénéfique si elle est accompagnée d'une attitude de respect de la

part du personnel pénitentiaire. À chaque fois qu'un prisonnier est, injustement humilié et traité en sous-homme par un surveillant ou un fonctionnaire d'une institution carcérale, se dessine à long terme le profil d'une nouvelle victime du crime. La meilleure façon de réduire le nombre des victimes d'actes criminels et de désamorcer ce cercle vicieux de la violence est de traiter les prisonniers comme des êtres humains et non comme des pensionnaires de zoos spécialisés.

*La sensibilisation du pouvoir politique* — Quand un État ne réussit pas à assurer la sécurité de ses citoyens et que certains d'entre eux deviennent des victimes d'actes criminels, ils sont bien fondés à s'adresser à l'État pour être indemnisés des dommages qu'ils ont subis. Comme un État est impuissant à surveiller efficacement son territoire, cette impuissance constitue le fondement sociologique de toute loi qui tend à aider financièrement des victimes d'actes criminels. C'est ce qui a inspiré le gouvernement québécois lorsqu'il a promulgué en 1972 la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* (1977, LRQ, C.16, chap. 16). De même, lorsqu'un accusé est condamné à purger un terme d'emprisonnement, l'Administration pénitentiaire a un devoir de le protéger tant que le détenu séjourne dans l'institution carcérale. Les tribunaux américains ont déjà affirmé que les détenus avaient le droit de quitter les prisons aussi forts

**«Les criminologues feraient fausse route s'ils devaient orienter leurs recherches dans une perspective purement victimologique».**

physiquement et psychologiquement qu'à leur entrée et que le temps passé en prison ne devait pas avoir eu pour conséquence d'amoindrir ou d'altérer leur santé. De même que la victime d'acte criminel ne doit pas devenir «une victime au second degré» dans ses contacts avec les représentants des pouvoirs publics, le détenu ne doit pas également devenir une victime de centres de détention inadéquats, à le droit même en prison à un respect de sa vie privée, de ne pas être attaqué sexuellement par des co-détenus et d'être exempt de sévices de la part des gardiens. Un chèque mensuel adressé à une victime d'acte criminel par une Commission la mieux intentionnée à son égard ne suffit pas à combler ses besoins d'ordre affectif et psychologique. Il ne suffit pas non plus de se contenter de nourrir adéquatement un détenu. Même en prison, «ce n'est pas seulement de pain que l'homme doit vivre», si on veut diminuer cette violence qui t'habite et qui est souvent incompréhensible même pour lui. Il y a donc une osmose inévitable entre la situation d'un détenu et d'une victime du crime et toute recherche insouciant de cette dialectique risque d'être vouée à l'échec.

Peu d'hommes politiques ont eu le courage de se compromettre pour faire avancer la cause des détenus et d'y associer leur nom. C'est pourquoi, l'initiative isolée de ce député Herbert Marx mérite d'être

souignée et applaudie. Une conclusion de son rapport a été déjà enterrée par le gouvernement actuel par la passage de la loi qui traite du non-emprisonnement pour défaut de paiement d'amende (Loi no 67, sanctionnée le 23 juin 1982). Il s'agit là d'une réforme essentielle qui réglerait partiellement pour les prisons provinciales le problème de la surpopulation évoqué plus haut. André Normandeau termine son article en proposant comme modèle un référendum tenu en Californie sur les droits des victimes. Notre collègue n'ignore pas qu'il y aura toujours des politiciens opportunistes pour se faire du capital politique en exploitant le sort malheureux des victimes du crime et qu'il leur sera toujours plus facile, en faisant écho aux sentiments répressifs de la majorité silencieuse, de faire adopter une législation bénéfique pour les droits des victimes d'actes criminels que de faire approuver une législation progressiste pour les droits des détenus.

*Le goût de l'ombre* — Tout ceci pour conclure que les criminologues feraient fausse route, à notre avis, s'ils devaient orienter leurs recherches dans une perspective purement victimologique. Mais nos craintes sont probablement vaines. Il y aura toujours, à l'instar de Jean Genet (*Le Nouvel Observateur*, édition du 2 au 8 octobre 1982), des hommes attirés, durant une certaine partie de leur vie, par ce goût de l'ombre. Il y aura toujours, également des pénologues fascinés par l'univers carcéral et les mystères qu'il contient. L'intérêt porté par les profanes au monde des prisons nous surprend à chaque fois agréablement. On a beau construire les centres de détention (comme les Universités), à la périphérie des villes et feindre d'ignorer leur existence, la rumeur qui s'en dégage à l'occasion interroge et interpelle nos coeurs et nos esprits. En définitive, la prison n'est qu'un microcosme où s'agitent des passions humaines dans un état plus exacerbé. Malgré des murs élevés et des fenêtres grillagées qui boudent le soleil, la lumière réussit à s'y infiltrer et à s'y fondre dans l'ombre envahissante.

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ Cette politique dite nataliste!

L'automne dernier on me refusa aux cours pré-natals, et ce, aux deux CLSC de Longueuil par manque de places. On m'expliqua que c'était dû aux coupures budgétaires. J'ai dû m'inscrire à des cours privés, de qualité moindre et à mes frais. Quand j'ai appris qu'à d'autres CLSC, les futures mères pouvaient s'inscrire sans aucune limite, et ce, même à leur troisième et quatrième grossesse, j'ai demandé à mon député, ex-ministre des Affaires sociales, M. Pierre Marois, de me rembourser ces frais, avec copie de ma demande à Mme Marois, responsable de la Condition féminine. Cette dernière accusa réception de ma demande et transmit le tout au ministre des Affaires sociales. Comme en-

terrement de première classe, quoi demander de plus.

Quant à M. Marois, il ne daigna même pas s'abaisser à accuser réception de ma demande. C'est tout dire.

À toutes celles qui auraient encore des doutes quant à l'intérêt du gouvernement actuel pour la condition féminine, j'espère que cet exemple donnera réponse à vos interrogations et des indices quant à leur future politique nataliste.

Johanne OUELLET  
Longueuil, 2 décembre.

### ■ Les amis de Gérard Raymond

1982 marque un double anniversaire: primo, celui du 50e anniversaire de la mort d'une âme d'élite: Gérard Raymond, décédé le 5 juillet 1932. Né le 20 août 1912; il avait 20 ans! Secondo, il aurait eu 70 ans cette année.

À ce propos, il se produisit à Québec un événement étonnant et digne de mention. 50 ans après la mort de Gérard Raymond, surtout si l'on consi-

